

Au fil de l'eau...



INFORMATIONS MUNICIPALES



Août 2024

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	
Point d'étape sur les travaux et projets	4-5
Quelle place tiennent la publicité et les enseignes sur le territoire?	6
La hiérarchie des normes : quelques éléments	7
Comment a-t-on voté à Avanne-Aveney ?	8-9
Je souhaite obtenir un logement social	10-11
L'engouement pour les meublés de tourisme	12-13
Actualité : Compostage	13-14
Vente de produits dérivés	15
HOMMAGE	
Assunta AGNOLINI est décédée	15
BREVES	16-20
NATURE / ENVIRONNEMENT	21-23
HISTOIRE DU VILLAGE	24-27
PREVENTION	28-31
ENFANCE ET JEUNESSE	32-41
MANIFESTATIONS PASSES	
Exposition talents du village	42-43
Dimanche d'Avril Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945	44
Concert de l'orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon Fête de la musique	45



Voyage à Gruyères	46
Activités de la bibliothèque	47
Tournoi de pétanque	
Mardi des Rives	48
MANIFESTATIONS A VENIR	
Livre dans la boucle Exposition d'artisanat d'art	48
Marché de Noël	49
Forum des associations	50
Les rendez-vous « Faire soi-même »	51
Seniors 2.0 @ vos tablettes	52
Tout Besançon Vole En voiture, je me rassure	53
LES ASSOCIATIONS	54-64
CONSEIL MUNICIPAL	65
UN COIN DE LECTURE	66-67
UN MOMENT DE DÉTENTE	68-70
ÉTAT-CIVIL / AGENDA	71



Comité de rédaction : Laurent DELMOTTE, Danièle BRIOT, Sylvia ESSERT, Laurence MALBRANQUE, Melinda PHILIPPE, Céline BAGUE, France-Hélène ALIX, Jean Paul ARENA, Tony MENANTEAU.

Mise en page : Juliette QUIROT

Directeur de la publication : Marie-Jeanne BERNABEU



A l'heure où ces pages sont rédigées, l'été est attendu pour vivre à l'extérieur. Le calendrier des festivités est ouvert avec les caprices de la météorologie.

A Avanne-Aveney la fête de la musique a été interrompue par la pluie, le concours de pétanque annulé, la flamme olympique a traversé le département du Doubs sous la canicule, surprise pour le Mardi des Rives ce 23 juillet.

Je formule le vœu que cette nouvelle édition soit une réussite pour toutes et tous, dans le respect des règles en vigueur pour la sécurité de chaque participant.

Notre commune devient un lieu de rendez-vous des sportifs, en témoigne l'occupation du parking du stade.

Cette année, les rayons du soleil commencent lentement mais sûrement à réchauffer notre vie quotidienne après un printemps pluvieux cependant bénéfique pour notre nature.

Des rendez-vous citoyens nous ont permis de nous rencontrer en mairie à trois reprises en un mois et je me félicite du taux de participation pour ce devoir civique qui permet de nous exprimer librement soit plus de 73% d'électeurs au dernier scrutin.

En essayant de gêner le moins possible, quelques travaux vont ponctuer nos sens de circulation :

- Fin juin rue Paillard : réfection de la chaussée.
- Début juillet rue du halage : abattage d'arbres gênants, puis dans la grande rue.
- Début juillet le long du canal : pose d'une bordure.
- Mi-juillet : rue de l'église réfection du rehausseur devant la mairie.
- Eté : rue de la pommeraie, réfection de la chaussée.

Pose d'une borne de rechargement électrique sur le parking du stade.

Toujours en travaux :

- la micro crèche,
- les logements St Vincent,
- les deux retables de l'église et la sacristie.

Travaux à venir en septembre :

- l'extension du restaurant scolaire.
- l'aménagement du square bigarreux-griottes.

La tonte des espaces verts, le balayage des rues, le marquage occupent nos agents communaux et au vu du peu d'affluence, les services administratifs fermeront l'accueil au public le samedi matin, l'agence postale fermera une quinzaine de jours.

L'été est enfin synonyme de vacances, de farniente, de découvertes et de moments festifs en famille ou entre amis ainsi, je souhaite à chacun d'entre vous une très belle saison estivale, des instants conviviaux et chaleureux afin de bien préparer la rentrée scolaire ou professionnelle voire l'hiver...



POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX ET PROJETS D'INVESTISSEMENT

Pôle Petite Enfance

La maçonnerie de l'extension est réalisée. L'escalier intérieur, permettant l'accès jusqu'aux combles, commence à être installé. Le vendredi 5 juillet, les élèves qui arrivaient à l'école ont pu être impressionnés par l'immense grue qui s'est déployée sous leurs yeux. A l'intérieur, les cloisons sont montées, les sorties réseaux sont placées.

Logements 6 rue Saint Vincent

Les doublages, les cloisons et l'électricité sont réalisés.

A partir du 19 août, la façade sera reprise par la société RPI d'Avanne-Aveney.



Square Bigarreux-Griottes

Les travaux de réalisation du square seront réalisés par l'entreprise ID VERDE, à partir de l'automne pour un montant de 217 424.00 €HT. Pour tenir compte des demandes des habitants, recensées lors du porte à porte, ces travaux seront complétés ultérieurement par l'installation d'un espace foot et d'un boulodrome. Cet ensemble sera végétalisé. Une pergola et deux tables pourront recevoir parents et enfants.

Travaux au stade

- Grand stabilisé : la société Sportgreen a réalisé début juillet la « régénération de la chape » avec l'ajout de 122 tonnes de sable concassé spécifique aux sols sportifs. Après 15 jours de « repos » permettant de tasser le terrain, celui-ci a été rendu aux activités. Coût de l'opération : 5 520.00 €HT.
- Stade Honneur : la reprise annuelle du gazon sous les buts a été réalisée le 9 juillet.
- Petit stabilisé, entre les deux terrains : il a été décidé avec l'USAA Football de l'engazonner pour une pratique effective des entraînements, permettant de soulager les deux autres terrains. Le devis signé avec Sportgreen s'élève à 1 500.00 € pour des travaux à réaliser à l'automne. Au bout du terrain, côté Doubs où a été plantée une ligne d'arbres, un boulodrome sera construit pour répondre à la demande des pratiquants de plus en plus assidus et nombreux.

Lotissement Néolia, rue Lépenot

Le revêtement des équipements communs, voiries et les réseaux de surface ont été réalisés. Tant que le transfert de propriété n'a pas été effectué, le lotissement, voirie comprise, est propriété de l'aménageur Néolia. L'entretien du site, y compris les espaces verts, l'éclairage public ou les évacuations d'eaux pluviales, relèvent de Néolia. Il se passera plusieurs mois avant qu'une décision de transfert dans le domaine public n'intervienne, au profit de la commune et de GBM.

Le bâtiment de logements sociaux est bien avancé. Actuellement les travaux de construction sont au second œuvre. Les appartements seront loués à partir du printemps 2025. Toute demande de logement doit être adressée à Néolia, agence de planoise.

INFOS MUNICIPALES

Extension du bâtiment cantine scolaire

Le conseil municipal, lors de sa séance du 4 juillet, a attribué les lots pour les travaux qui débiteront à la rentrée scolaire

LOT	ENTREPRISE	SIEGE	MONTANT €HT
1 - Terrassement Gros œuvre	MAISONS CONTOZ	SAONE	30 066.67
2 - Charpente-bois	DBTIP SARL	CHEVIGNY	55 272.60
3 – Couverture bardage zinc	ANGELOT BERCHE	ECOLE VALENTIN	34 983.19
4 – Menuiseries extérieures	SARL VD Menuiserie	BAUME LES DAMES	14500.00
5 – Menuiseries intérieures Faux plafonds	SARL GIRARD	VILLENEUVE D'AMONT	9 530.00
6 – Plâtrerie peinture	SA BONGLET	ECOLE VALENTIN	29 646.15
7 – Revêtement sol	LINOTAPIS MAIELLO	BESANCON	5 568.65
8 – Plomberie chauffage ventilation	EURL James CHAGUE	THISE	32 237.10
9 – Electricité	EIFFAGE ENERGIES	CHEMAUDIN ET VAUX	12 319.50
10 panneaux photo-voltaïques	EIFFAGE ENERGIES	CHEMAUDIN ET VAUX	10 434.90
		TOTAL HT	234 558.76
		TOTAL TTC	281 470.51

« Quelle place tiennent la publicité et les enseignes sur le territoire ? » « Quelles règles faut-il définir pour mieux les encadrer ? »

Autant de questions qui se posent et auxquelles GRAND BESANCON METROPOLE tient à ce qu'elles soient étudiées afin de construire ensemble, les bases essentielles du futur RLPI. Aussi la concertation a pour but de :

- vous fournir une information claire sur le projet ;
- permettre l'expression de vos attentes, vos idées et vos avis sur les orientations ;
- encourager l'affirmation de vos propositions en matière de publicité.

Pour en savoir plus



- Rendez-vous sur la page dédiée
- Découvrez l'évolution du projet grâce aux supports qui seront réalisés : lettres, affiches...

Comment participer et s'exprimer ?



Par message électronique
concertation-publique-4785@registre-dematerialise.fr



Par la mise à disposition, au siège de Grand Besançon Métropole et dans chacune des Mairies concernées, d'un registre de concertation destiné à recueillir vos observations.
4 rue Plançon, 25000 Besançon



Par courrier postal à l'attention de
Grand Besançon Métropole – Mission PLUI, 4 rue Plançon, 25000 Besançon

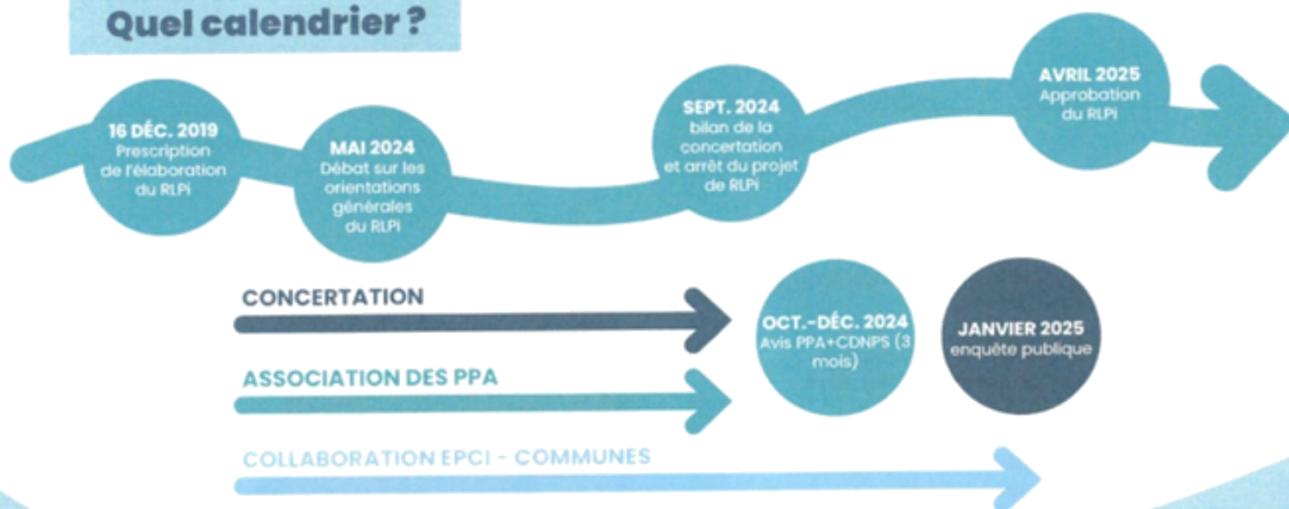


En réunion publique



L'enquête publique

Quel calendrier ?



Grand Besançon Métropole
4, rue Gabriel Plançon, 25 043 Besançon cedex
03 81 37 86 80



Ville de
Besançon

LA HIÉRARCHIE DES NORMES : QUELQUES ÉLÉMENTS DE BASE

C'est bien connu, l'inflation des normes, au sens large, qu'elles concernent les lois ou les règlements, fait de la France une championne du droit écrit et rend quasi-vidé de sens l'adage juridique « nul n'est censé ignorer la loi ». Mais ce n'est pas par plaisir de remplir les 73 codes législatifs actuels que le législateur vote environ 50 lois par an : il applique une tradition séculaire du droit écrit, hérité du droit romain, qui prévaut sur la coutume orale, dominante dans les pays saxons.

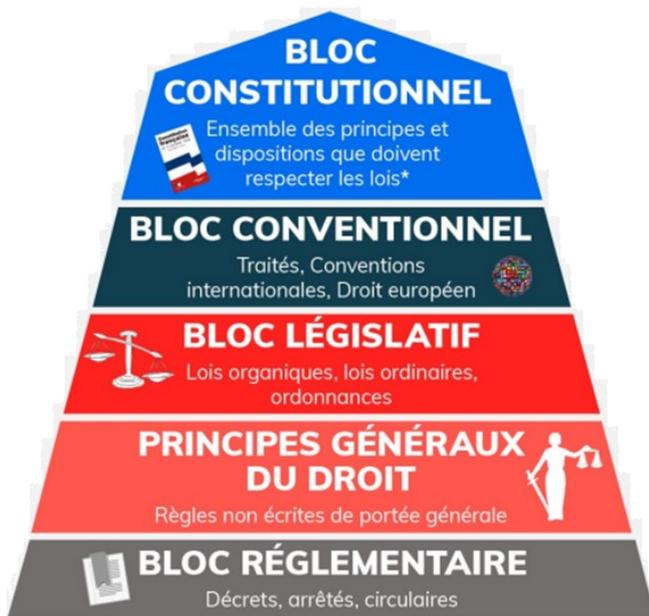
Plus important que l'aspect quantitatif, chaque citoyen devrait avoir en tête l'origine et la hiérarchie des normes. Pour un juriste, entendre une personne demander une copie « du décret du maire » peut faire mal aux oreilles !

Vous trouverez ci-dessous la pyramide de Kelsen, ce juriste qui a élaboré une « hiérarchie » des normes ou règles de droit, structurée en étages où la norme inférieure doit respecter la norme supérieure.

Les principes généraux du droit sont dégagés par la jurisprudence.

INSTITUTIONS FRANÇAISES

La hiérarchie des normes



*Le bloc de constitutionnalité comprend la Constitution de 1958, le Préambule de la Constitution de 1946, la Déclaration des droits de l'Homme de 1789, la charte de l'environnement

Direction de l'information légale et administrative
ladocumentationfrancaise.fr | Paris 2019



Le bloc réglementaire comprend :

1) Les règlements :

- a. Décrets signés en Conseil des ministres
- b. Décrets simples signés par le Premier ministre
- c. Décrets en Conseil d'Etat : signés par le Premier ministre sur avis conforme du CE
- d. Arrêtés interministériels ou ministériels
- e. Arrêtés préfectoraux

2) Les actes administratifs

- a. Règlements, de portée générale
- b. Arrêtés, émanant d'une autorité administrative telle le maire ou le président d'une collectivité
- c. Circulaires, permettant à l'autorité administrative d'informer ses services
- d. Directives européennes, prises par le Conseil de l'Union européenne avec le Parlement

* Le bloc de constitutionnalité comprend la constitution de 1958, le Préambule de la constitution de 1946, la Déclaration des droits de l'homme de 1789, la Charte de l'environnement

COMMENT A-T-ON VOTÉ À AVANNE-AVENEY ?

Elections européennes : scrutin unique le 9 juin 2024

LISTE	
Humanité souveraine	0
Démocratie réelle	0
France fière Marion Marechal	35
LFI	100
Jordan Bardella	222
Europe ecologie	75
Free Palestine	0
Animaliste	20
parti révolutionnaire	0
Parti pirate	2
Besoin d'Europe	158
PACE	0
Equinoxe	0
Ecologie positive	7
Asselineau	12
Paix et décroissance	1
Autre Europe	0
La droite Voix de la France	91
Lutte ouvrière	10
Changer l'Europe	0
Nous le Peuple	0
Monde sans frontières	0
Pour le pain, la paix	0
L'Europe ça suffit	8
Non Prenons nous en mains	0
Forteresse Europe	0
Réveiller l'Europe	157
Non à l'UE et l'OTAN	0
Alliance rurale	7
France libre	0
Europe territoires Ecologie	1
Ruche citoyenne	0
Gauche unie	11
Défendre les enfants	0
Ecologie au centre	11
Démocratie représentative	0
Esperanto	1
Liberté démocratique française	0
TOTAL	929
PARTICIPATION	58.5 %

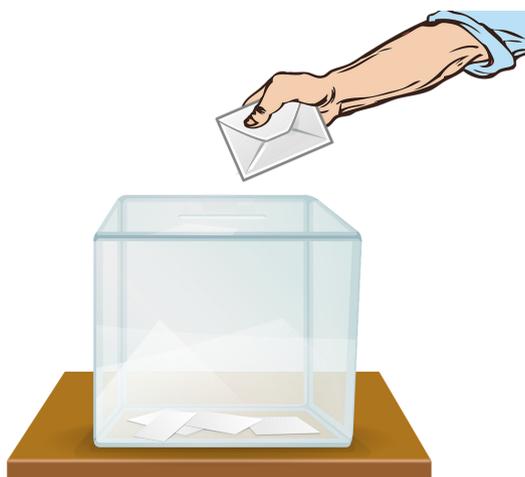
INFOS MUNICIPALES

Elections législatives 1^{er} tour le 30 juin 2024

Candidats	
FRIESS Nicole	11
RUCH Alain	1
LUTZ Thomas	281
PERNIN Marielle	14
MORE Elisa	0
VEZIES Séverine	363
CROIZIER Laurent	459
TOTAL	1 129
PARTICIPATION	72.3 %

Elections législatives 2ème tour le 7 juillet 2024

Candidats	
LUTZ Thomas	300
VEZIES Séverine	364
CROIZIER Laurent	479
TOTAL	1 143
PARTICIPATION	73.2%



JE SOUHAITE OBTENIR UN LOGEMENT SOCIAL

Sous conditions de ressources, toute personne admise à séjourner en France peut faire une demande de logement social.

1 Je fais ma demande de logement (1^{ère} demande ou changement de logement social)



• **en ligne** sur grandbesancon.fr/services
Rubrique : **Logement / habitat**
> **Faire une demande de logement social**



ou



• **en version papier** : je retire un formulaire auprès d'un service enregistreur, je le complète puis le dépose auprès d'un service enregistreur (adresses au dos de ce dépliant).



Pour toute demande, j'ai besoin des pièces d'identité en cours de validité des différentes personnes adultes de mon foyer (carte nationale d'identité de nationalité française ou d'un État membre de l'Union Européenne ou un titre attestant de la régularité de mon séjour sur le territoire).

Pour que ma demande soit instruite je dois compléter mon dossier avec d'autres pièces : justificatifs de ressources (bulletins de salaire, CAF...), quittance de loyer, avis d'imposition N-2 (par exemple, en 2022, avis sur les revenus 2020), livret de famille...

Sous 1 mois



Je reçois une attestation d'enregistrement avec un numéro unique départemental valable chez tous les bailleurs du Grand Besançon (loge.GBM, Habitat 25, Néolia, CDC Adoma, ICF...).

La validité du dossier est de 12 mois. Je dois renouveler ma demande chaque année. Un courrier m'est adressé avant l'échéance.

2 Un logement m'est proposé

Le délai dépend des disponibilités du logement recherché et de ma situation (des publics sont prioritaires : personnes handicapées, sans domicile...).



Je visite le logement.

> **Je le refuse** : je dois attendre une nouvelle proposition de logement.



> **Je l'accepte** : mon dossier est présenté en commission avec d'autres candidatures.

À noter : la visite du logement est parfois organisée après la réponse positive de la commission.

3 Mon dossier est présenté en commission (CALEOL : Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements)

> Réponse négative de la CALEOL : je n'ai pas le logement. Une autre proposition me sera faite ultérieurement (mon dossier revient à l'étape 2).



> **Réponse positive de la CALEOL** : j'ai le logement.

4 Je signe le bail

Je dois payer le dépôt de garantie et fournir l'attestation d'assurance du logement. Je fais l'état des lieux. Les clés et badges d'accès me sont remis.



J'emménage dans mon nouveau logement.

Dans le département du Doubs, le délai moyen d'attente entre les étapes 1 et 4 est de 13 mois. Il dépend du logement et du quartier recherchés.

L'ENGOUEMENT POUR LE MEUBLÉ DE TOURISME

Le succès des locations saisonnières en meublé ne se dément pas. Il crée des tensions sur le marché du logement déjà pas en reste. Besançon et sa périphérie n'échappe pas au succès des meublés de tourisme.

Un quart des nuitées européennes par les plateformes en ligne

Selon l'INSEE, en 2022, 137 millions de nuitées ont été passées en France par des touristes dans des locations touristiques de courte durée (hors hôtels et campings) réservées via des plateformes en ligne (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor). Il s'agit de logements loués par des particuliers sur ces plateformes, mais également par des professionnels. Au sein de l'Union Européenne (UE), la France est la première destination touristique pour ce type de logement : elle représente à elle seule près du quart (23 %) de l'ensemble des nuitées de l'UE réservées via ces plateformes. Viennent ensuite l'Espagne (118 millions de nuitées, soit 20 % du total UE) et l'Italie (84 millions, soit 14 %).

Si l'on se réfère aux nuitées passées dans les hôtels « classiques », le classement est inversé, avec l'Espagne et l'Italie qui devancent la France en nombre de nuitées, ce qui montre l'importance de ce nouveau type de réservation dans la fréquentation touristique en France.

La fréquentation des logements loués via des plateformes en ligne en France est composée à 64 % de touristes provenant de France, et à 36 % de touristes venant de l'étranger, soit une part de non-résidents un peu plus élevée que dans les hôtels classiques.

A elle seule, la plateforme Airbnb propose environ 500 000 logements en location dans toute la France, selon des chiffres de 2021 (source : journal La Croix).

Une régulation nécessaire

Ces statistiques permettent de comprendre les difficultés du secteur du logement en tension, alors que 4 millions de personnes sont considérées comme mal logées par la fondation Abbé Pierre. Le problème est entré dans le débat politique, en France mais aussi dans d'autres pays comme l'Espagne, deuxième pays le plus touristique après la France. De l'autre côté des Pyrénées, des manifestations importantes sont organisées depuis mai 2024 à Barcelone et en Andalousie contre le surtourisme et l'inflation des loyers provoquée par les locations saisonnières.

En France, des parlementaires se sont emparés du sujet de manière transpartisane (députés Bayou, Plassard, Echaniz, sénateur Brisson, source L'Express), et veulent réduire de 120 à 90 le nombre de nuitées autorisées par an pour la location touristique et l'extension de cette obligation aux résidences secondaires. Ils souhaitent également réformer la fiscalité sur les résidences secondaires, afin de permettre aux élus locaux de les taxer davantage sans léser les habitants à l'année. Ils souhaitent par ailleurs étendre l'interdiction de louer des passoires thermiques aux meublés touristiques. Rien ne dit si cette proposition de loi sera suivie par l'alternance politique du 7 juillet 2024.

Un régime déclaratif

Actuellement, neuf meublés de tourisme sont déclarés sur le territoire d'Avanne-Aveney, et tous utilisent la plateforme Airbnb pour leurs transactions de location. La clientèle d'Avanne-Aveney est une clientèle de passage, majoritairement pour une seule nuit.

Que l'activité soit soutenue ou non, les propriétaires de meublés de tourisme et chambres d'hôtes doivent déclarer leur activité auprès de la mairie (article 95 de la Loi n°2012-387 du 22 mars 2012) en remplissant un formulaire CERFA n°14004*02 pour un meublé de tourisme et CERFA n°13566*02 pour une chambre d'hôtes.

La déclaration préalable des meublés n'est pas obligatoire lorsque le local à usage d'habitation est la résidence principale du loueur. Néanmoins, cette déclaration après installation s'impose.

Pourquoi déclarer son meublé ?

La commune a besoin de connaître la capacité du territoire à accueillir des touristes, notamment pour l'élaboration et la révision de certains documents de planification (plan local d'urbanisme intercommunal, Contrat Canal, plan départemental des itinéraires de randonnée, etc...). Elle est aussi un bon indicateur de l'attractivité du territoire.

La commune doit également connaître la typologie de ces accueils : gîtes, maisons d'hôte, meublés classés ou non, etc... Cette typologie vise des clientèles et des besoins différents en matière de service public.

La réglementation liée aux meublés sert également à protéger les résidences principales car le dépassement des 120 jours de location constitue un classement du bien en résidence secondaire. La fiscalité s'en trouve modifiée (taxe d'habitation). A noter que la taxe de séjour n'est pas perçue par la commune mais par la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole, compétente en matière de développement touristique. Dans la plupart des cas de locations en ligne, la plateforme s'occupe de payer la taxe directement et l'opération est transparente pour le propriétaire.

Enfin, dernier intérêt pour la commune de recenser les meublés, la police du maire peut être exercée en cas de nuisances liées au « turn-over » important des occupants permis par la location d'un meublé de tourisme. Savoir où il se trouve est primordial.



ACTUALITÉ : COMPOSTAGE

Que nous soyons économes, écolos, bons citoyens ou simplement fans du tri, nous avons tous une bonne raison de trier nos déchets de cuisine. A la suite d'une loi promulguée en 2020, les collectivités sont dans l'obligation d'apporter **des solutions** aux administrés pour réaliser le compostage de leurs déchets, en aucun cas de fournir du matériel.

Pour rappel : 164 kg/hab./an de déchets pour notre département soit moins de 100 kg par rapport à la moyenne nationale mais des efforts restent à faire. En effet, sur ces 164 kg ; **31 kg** devraient se retrouver dans le bac jaune, **30 kg** sont des déchets compostables dont 17 kg des résidus de cuisine et 13 kg provenant du gaspillage alimentaire. Les déchets compostables sont composés de 80 % d'eau, les transporter n'a alors que peu de sens. Le tri des bio déchets est un nouveau geste du quotidien que tous les ménages français vont devoir s'approprier. Cela signifie que tous les déchets de cuisine compostables (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) devront désormais être séparés des ordures ménagères résiduelles pour être valorisés organiquement grâce au compostage.

Le SYBERT* a fait le choix du compostage de proximité : c'est-à-dire sur site. Trois solutions sont proposées en fonction des possibilités des administrés :

- **Compostage individuel** : c'est la solution qui est la plus encouragée. Le SYBERT propose des composteurs à faible coût 30 euros pour 300 L et 40 euros pour 600 L en bois ou en plastique. Pour en bénéficier il faut s'inscrire sur leur site : compostage@sybert.fr, 2 sessions de retrait/mois ont été mise en place. Cela peut être un composteur d'extérieur ou un lombricomposteur, composteur d'intérieur pour 52 euros.

- **Compostage en pied d'immeuble** : si certaines personnes d'un immeuble souhaitent mettre en place un compostage collectif, le SYBERT propose un accompagnement : explications lors d'une réunion avec le syndic, choix de l'emplacement, nécessité de référents, fourniture des 3 bacs (bac déchets, bac copeaux et bac compost mûr) et des seaux individuels, gère l'installation et le suivi sur 2 ans avec 1 visite/an. La capacité des bacs dépend bien sûr du nombre de logements et de participants. C'est aux habitants des immeubles de prendre contact avec le SYBERT.

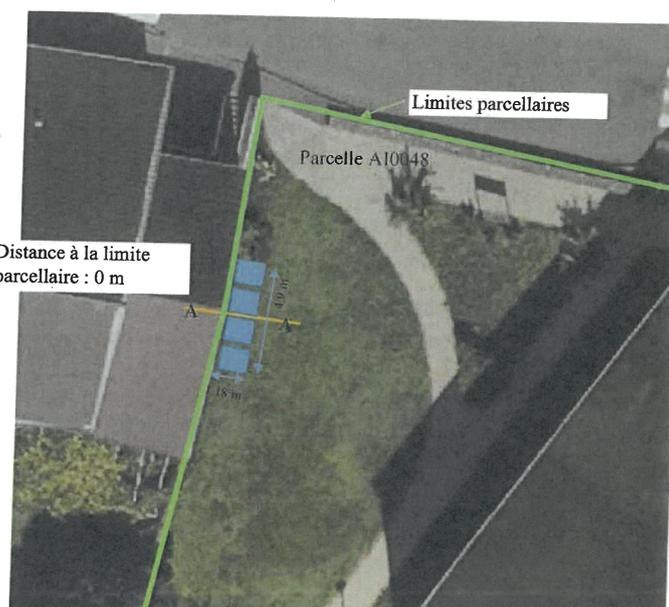
- **Compostage centre bourg** : il est proposé aux communes dont les administrés habitent dans une maison ou dans un immeuble **sans espace extérieur**. Une convention est signée entre la commune et le SYBERT. Il faut alors trouver un espace communal pour poser l'ensemble des trois bacs. Le SYBERT fournit le matériel, gère l'installation mais aussi le suivi 1x/semaine pour les communes limitrophes de Besançon. Il faut au minimum 30 participants.



DP2 : Plan de masse (échelle : 1/200)

En ce qui concerne le compostage collectif, seules les personnes concernées par les deux situations évoquées peuvent s'inscrire auprès du SYBERT pour pouvoir apporter leurs déchets librement. En effet les 3 bacs seront fermés par des cadenas à code. Il est impératif que ce dernier reste confidentiel pour des questions de gestion (apport de broyat/nombre de participants par exemple). Une fois le compost mûr, le

dernier bac est ouvert afin que les usagers puissent l'utiliser. Si ce n'est pas le cas les employés communaux, les jardins familiaux peuvent en bénéficier. Notre commune installera un compostage de centre bourg en automne. Le lieu choisi se situe dans l'espace vert localisé à la droite de l'église, zone non inondable, avec à proximité un parking à la fois pour les utilisateurs et les agents du SYBERT. Une inauguration de ce site aura lieu en présence du SYBERT afin de donner toutes les informations nécessaires. Vous serez informés de la date via nos différents moyens de communication, soyez attentif.



*SYBERT : Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets : compostage@sybert.fr ou au 03 81 21 15 60.



VENTE DE PRODUITS DÉRIVÉS ET TIMBRES

Pour des petits cadeaux personnalisés ou pour se faire plaisir : mugs, magnets, cartes postales, torchons, planches à découper, sacs-cabas, ainsi que des timbres collectors sont toujours en vente à la mairie !



HOMMAGE

ASSUNTA AGNOLINI EST DÉCÉDÉE LE 20 JUIN 2024

Avanne-Aveney vient de perdre sa doyenne. Assunta Agnolini, née Diamante, est née le 12 mai 1922 à Teglio Veneto, en Italie. Issue d'une famille nombreuse du monde paysan, elle est la quatrième d'une fratrie de dix enfants. Au sein de la ferme familiale, choyée par sa grand-mère, elle a vécu une jeunesse heureuse, bien que laborieuse

En 1942, elle épouse Isidoro Agnolini. De cette union naissent cinq enfants : Albertina, Lucien, Bruno (décédé à 6 mois), Dino puis Jean-Pierre. La crise économique qui sévit dans l'Italie d'après-guerre oblige Isidoro à s'expatrier en France en 1952. Assunta le rejoint en septembre 1956 avec les enfants et la famille s'installe à Aveney, rue René-Paillard.

Toute sa vie, Assunta a été très active, ne rechignant jamais à la tâche comme femme de ménage dans le village, puis aide cuisinière à la maison de retraite Jean XXIII de Montferrand-le-Château. Malgré cela, la vie ne l'a pas épargnée des chagrins : disparition de sa petite-fille Delphine en 1975, de son mari Isidoro en 1994, de son petit-fils Éric en 2004, de son gendre Pierre en 2009, puis de son jeune fils Jean-Pierre en 2018.

Dès sa retraite, elle fréquente assidûment le club des aînés à la salle paroissiale d'Avanne. La famille s'est agrandie de 9 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants. Assunta Agnolini résidait au sein du centre d'hébergement Jacques -Weinmann à Avanne-Aveney depuis 2011, bien entourée par un personnel dévoué.



SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE POUR LES PROFESSIONNELS

La commune prévoit d'installer une signalétique permettant de diriger plus efficacement la clientèle sur les derniers hectomètres, aux carrefours les plus stratégiques.

Cette signalétique sera composée de deux montants entre lesquels des lames imprimées et fléchées seront glissées.

Le choix du modèle de signalétique et la charge de l'installation sur le domaine public reviendront à la commune. En revanche, chaque lame devra être financée par le professionnel intéressé.

C'est pourquoi un appel est lancé aux acteurs économiques : si vous souhaitez intégrer ce dispositif, faites-vous connaître auprès de la mairie via l'adresse mairie@avanne-aveney.com.

Il vous sera présenté la signalétique, les possibilités d'impression et le coût d'une lame.

FERMETURE CÔTE DE LARNOD (RN83)

La côte de Larnod (RN83) sera fermée à la circulation du **19 août à 9h au 23 août 2023 à 16h** pour travaux d'entretien annuels.

**Une déviation sera mise en place par la
voie des Mercureaux**



FERMETURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN



FERMETURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI EN JUILLET ET EN AOÛT

SI URGENCE N° D'ASTREINTE: 06.88.22.88.69

Mairie d'Avanne-Aveney - 9 rue de l'église
03.81.41.11.30

AGENCE POSTALE COMMUNALE



LA POSTE

Les chiffres :

En 2023, l'agence postale a reçu 2 722 clients

En 2024, moyenne de 250 clients par mois, soit une prévision de 3 000 clients

Rappel des services proposés :

- Envoi de colis (national ou international)
- Colis en instance à l'agence postale
- Envoi de recommandés (national ou international)
- Envoi courriers simples (national ou international)
- Vente de produits La Poste (timbres verts ou de collection, colis, enveloppes préaffranchies, stickers suivi)
- Vente de forfaits mobiles ou de recharges "La Poste Mobile"
- Opérations de retraits (dans la limite de 350€) ou de versement d'argent sur un compte bancaire La Banque Postale
- Dépôt de chèque sur un compte bancaire La Banque Postale
- Création de contrat de réexpédition de courrier (temporaire ou définitif)
- Les colis et les recommandés sont gardés en instance 15 jours
- **Levée du courrier à 15h45 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi**

En ce moment, vente de pièces argent et or "Paris 2024" sur commande (délai d'environ une semaine)

Fermeture de
l'agence postale
du **29/07** au
14/08 inclus.



LA CARTE AVANTAGES JEUNES ARRIVE



Elle sera disponible en mairie à partir du 1er septembre, pour tous les - de 30 ans.

Merci de vous munir de :

- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie de carte d'identité
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de 8€ à l'ordre du Trésor Public

AFFOUAGE



Affouage

Il n'y aura pas d'affouage pour la prochaine campagne 2024 (automne)/2025 (printemps).



NOUVELLES ACTIVITÉS

BENOIT BERNARDIN

Conseiller immobilier

Je me présente : Benoit Bernardin, conseiller immobilier passionné et ancré dans notre belle commune. Fort de mon expérience et de ma connaissance du marché bisontin, je m'engage à vous accompagner dans tous vos projets immobiliers.

Que vous cherchiez à vendre, acheter ou simplement obtenir des conseils sur la gestion de votre patrimoine immobilier, je suis là pour vous aider à chaque étape en simplifiant vos démarches et vous apportant une tranquillité d'esprit. Mon engagement est de vous offrir des conseils personnalisés et un suivi sur-mesure. Ma vision est de créer des relations durables et de vous apporter une véritable valeur ajoutée. Je vous invite à découvrir une approche innovante et personnalisée qui fait toute la différence.

N'hésitez pas à m'interpeller au gré de mes balades quotidiennes dédiées à vous rencontrer et sur mon site

<https://benoit-bernardin.fr/avanne-aveney>

A très vite, Benoit Bernardin - 06.51.70.33.96

CASA ANGELS

Fin mai, Lucile a ouvert « Casa Angels » au 22 rue de l'Église.

Un commerce différent où vous pouvez aussi bien prendre un petit-déjeuner, une boisson chaude ou froide, un plat à réchauffer, qu'acheter des produits alimentaires de qualité (charcuterie, fromage, café, chocolats, pâtes...). Vous y trouverez également une partie boutique proposant aussi bien des minorquines que des livres, de la papeterie, des jeux de société, des cadeaux de naissance...

Vous pouvez consulter le site « casaangels.fr » .

Le magasin est ouvert du lundi au dimanche et fermé le mardi.

Le mercredi est proposé un dépôt de pain et viennoiseries provenant de la boulangerie Figard.



LE CENTRE DE RÉÉDUCATION (KINÉSITHÉRAPEUTES/OSTÉOPATHE)

Le Centre de Rééducation (Kinésithérapeutes/Ostéopathe) et de Balnéothérapie KAVANNEO situé au 7 rue des cerisiers à Avanne-Aveney vous informe de la venue d'une nouvelle kinésithérapeute

Madame INVERNIZZI Eloise.

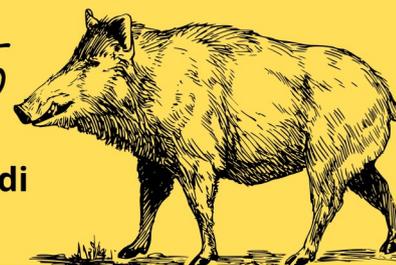
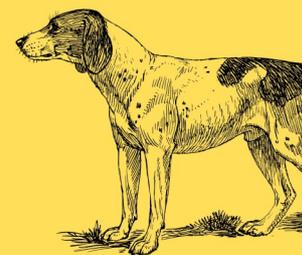
Pour prendre rendez vous tel 03 81 51 18 71

OUVERTURE DE LA CHASSE

du 08 septembre 2024

au 28 février 2025

pas de chasse le Mercredi et le Vendredi
sur Avanne-Aveney



LE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : UNE PRATIQUE NOCIVE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE.

Un déchet vert est un déchet issu d'un végétal quel qu'il soit : tonte de pelouses, branchages issus de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage, ... peu importe son état de séchage.

Le brûlage à l'air libre est interdit par le code de l'environnement.

Pourquoi : il émet des particules fines dans l'air en raison d'une combustion imparfaite des végétaux. Ces particules fines, 6 à 8 fois plus petites que l'épaisseur d'un cheveu, pénètrent dans l'appareil respiratoire. De plus, des composés toxiques comme le monoxyde de carbone (CO), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines ..., et produits cancérigènes sont aussi produits. La toxicité des substances émises dans l'air peut être augmentée en cas de mélange avec d'autres déchets du jardin (pots en plastiques, bois traité par exemple).

Un exemple : Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines PM_{2,5} (diamètre de 2,5µm) que parcourir 34 000 à 37 000 km en voiture Diesel ou Essence (norme Euro5 ou plus, selon CITEPA) soit plus de deux allers-retours Paris-Pékin à vol de mouette.

Conséquence : le brûlage participe donc à la pollution de l'air. Celle-ci serait responsable de la mort prématurée de 40 000 personnes tous les ans en France.

En cas de non-respect, une amende pouvant aller **jusqu'à 750 €** peut être délivrée par le maire ou les forces de l'ordre (article R. 541-78 14° du code de l'environnement et 131-13 du code pénal). Des solutions alternatives existent : le dépôt en déchetterie, le compostage et le paillage qui sont des solutions simples et peu coûteuses.

EXPANSION ET REGRESSION SUR NOTRE COMMUNE

Si l'un occupe le milieu semi-aquatique, l'autre est présent en milieu semi-ouvert mais tous les deux font parties des espèces protégées. L'un après avoir vu sa population en fort déclin reprend du poil de la bête, l'autre malheureusement régresse.

Ils appartiennent tous les deux au règne animal mais l'un est un mammifère, un rongeur, c'est le castor européen, l'autre est un oiseau, un passereau : c'est **la pie grièche écorcheur**.



La pie-grièche écorcheur est un de nos plus jolis passereaux. Sa taille est nettement supérieure à celle d'un moineau. Elle possède un bec fort et crochu. Son régime est constitué de gros insectes mais aussi de petits vertébrés. L'habitat de la pie-grièche écorcheur présente toujours deux caractéristiques indispensables. Il doit être pourvu d'arbustes ou de buissons touffus favorables à la nidification et d'autre part, l'environnement doit être assez ouvert, avec un accès au sol facile, pour la chasse. Elle chasse à l'affût depuis un perchoir. Quand les proies sont importantes, elle constitue des réserves en empalant ses proies sur une épine ligneuse ou un fil barbelé pour les jours de disette. C'est un grand migrateur, qui ne passe que quatre à cinq mois sur ses lieux de nidification. Il ne revient sous nos

latitudes qu'au mois de mai et repart dès que les jeunes sont devenus indépendants, en août et septembre. La régression de ce passereau est due à la modification de son habitat (suppression des haies), par l'utilisation abusive d'insecticides mais aussi par le reboisement à grande échelle.



C'est un des plus grand rongeur d'Europe (longueur supérieure à un mètre). Il est un ingénieur des écosystèmes au travers des différents aménagements qu'il réalise dans les cours d'eau. Pour s'installer sur un cours d'eau, le **castor** a besoin d'une présence permanente d'eau, de formations boisées et/ou arbustives rivulaires. Il vit à l'interface des milieux aquatiques (déplacements, entrée du gîte...) et terrestres (recherche de nourriture, toilettage, marquage du territoire...). Il est plutôt nocturne et passe les 2/3 de son temps dans l'eau contre 1/3 sur terre. Il est strictement herbivore, au menu : écorce, feuilles, jeunes pousses... Le castor a longtemps été chassé en France pour sa

fourniture et sa chair au point de devenir rare sur le territoire national. Les destructions ou les modifications de son habitat (barrages, urbanisation des berges...) ont également été un facteur de régression important. Grâce à son statut d'espèce protégée, à la protection des zones humides et à la faveur d'opérations de réintroduction, les populations de castor sont en expansion en France et en Europe : aujourd'hui, la population française est estimée entre 1 000 et 5 000 individus.



PCAET : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TRANSITION

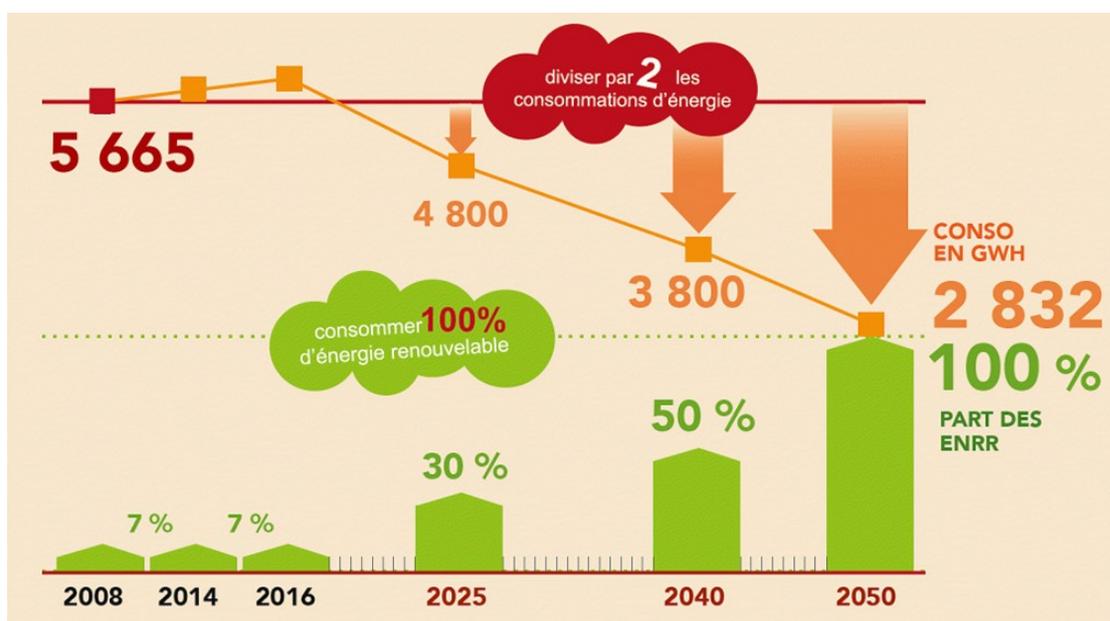
Cet article est un résumé partiel du document émis par Grand Besançon Métropole

Un plan climat, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document obligatoire pour les communautés urbaines : il établit la feuille de route du territoire en matière de transition écologique. En particulier, celui-ci définit :

- **les objectifs stratégiques et opérationnels** de la collectivité en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter.
- **le programme d'actions** à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique...

Aujourd'hui, le Grand Besançon poursuit son engagement en faveur du climat (démarche en cours depuis 2018-2019) et révisé le programme d'actions de son plan climat pour les 6 prochaines années (2024-2029). Il s'est donné un objectif volontariste : respecter les objectifs de la COP21 et devenir territoire à énergie positive en 2050



Mais pour permettre la bonne adaptation de notre territoire au nouveau régime climatique d'autres objectifs ont été ajoutés : résilience du territoire face aux risques ; engagement plus soutenu dans le zéro déchet et l'économie circulaire, sauvegarde et renforcement des puits de carbone, etc...

Diagnostic établi :

Au travers de 7 thèmes, un diagnostic a été établi par l'observatoire régional (ORECA) ainsi que par l'agence de d'urbanisme Besançon Centre Franche Comté.

1 - Vulnérabilité du territoire par rapport au dérèglement climatique qui est de plus en plus visible : hausse des températures, modification du régime de précipitations, canicules plus fréquentes et une exposition aux événements climatiques extrêmes (orages, inondations...).

2 - Consommation énergétique du territoire : même si la consommation énergétique totale du territoire reste stable (données 2008-2018) deux points sont à souligner : 46 % de la consommation est due au transport routier et 23 % concerne le résidentiel.

3 - Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES) : les GES sont des gaz qui absorbent le rayonnement infra-rouge émis par la terre contribuant ainsi au changement climatique (température, modification des courants aériens, marins...) sur notre territoire la principale émission résulte du transport routier 58 %.

4 - Production d'énergies renouvelables (EnR) : notre territoire ne produit en EnR que 7,2 % de la consommation d'énergie (2020). La principale source est le bois énergie en production de chaleur (chauffage urbain, chaufferies agricoles industrielles) et production d'électricité. Les énergies de récupération représentent environ 1,6 %.

5 - Réseaux d'énergie : ce sont des réseaux locaux qui permettent d'acheminer l'énergie directement vers les consommateurs. Cela comporte le gaz naturel et les réseaux de chaleur urbain.

6 - Séquestration carbone : c'est l'ensemble des mécanismes naturels qui conduisent à la fixation du CO₂ dans l'air ou de l'eau. Près de 70 % des capacités du stock de carbone se trouvent dans les forêts du territoire. Mais cette séquestration est insuffisante par rapport aux émissions de GES de notre territoire.

7 - Qualité de l'air : elle se détermine par la mesure des concentrations des divers polluants atmosphériques dans l'air. Ces derniers sont les suivants : les composés organiques volatils (COV) présents au sein des logements (peintures, colles, ...) et chauffage au bois, l'ammoniac (NH₃) activité agricole, particules fines (transport routier et chauffage au bois foyer ouvert), oxyde d'azote (Nox) issu des transports routiers et le dioxyde de soufre (SO₂) résultent principalement de la combustion des matières fossiles (industries)

Objectifs :

1 - Réduire notre consommation d'énergie finale et nos émissions de GES :

Energie : -28 % d'ici 2035, -50 % d'ici 2050

GES : - 40 % d'ici 2030, -75 % d'ici 2050

2 - Produire et consommer 100 % d'EnR :

Multiplication par 8,6 de la production d'EnRR (Renouvelable et Récupération) d'ici 2050

100 % des besoins du territoire couverts par des EnRR d'ici 2050

3 - S'adapter au changement climatique :

Aménagement urbain durable

Gestion durable de la ressource en eau

Trames vertes et bleues

Ilots de fraîcheurs

4 - Maintenir les capacités de séquestration et de stockage de carbone sur le territoire .

5 - Améliorer la qualité de l'air et réduire l'exposition des habitants :

- Nox : -35 % par rapport à 2008 en 2030, - 80 % d'ici 2050

- COVNM : -66 % par rapport à 2008 en 2030, - 80 % d'ici 2050

- Particules fines : -60 % par rapport à 2008, -80 % d'ici 2050

Ces objectifs se déclinent au travers d'un programme de 40 actions réparties dans quatre grands chapitres : penser autrement, mieux préserver, mieux vivre et mieux produire.

Plus de détails sur le programme des actions du PCAET : Grand Besançon Métropole, Communauté urbaine, 4 rue Plançon, 25043 Besançon cedex, 03.81.87.88.89, www.grandbesancon.fr

ALEXANDRE VERDEL "Le Barde d'Avanne"

Episode 1/2

Amis de la Gaîté,

Je viens soumettre à votre appréciation un premier recueil de chansonnettes de circonstance que j'ai composées depuis quatre ans tout en travaillant, voyageant et même sommeillant.

Grâce à l'obligeance de Messieurs les journalistes, plusieurs d'entre elles ont déjà été publiées dans les journaux de Besançon ; je leur en suis très reconnaissant, car sans eux et leurs encouragements, mes chansons seraient restées dans le néant.

Je remercie aussi les amis qui, par leurs bons conseils, m'ont mis dans le vrai chemin.

Pour ce premier recueil, je n'ai choisi que celles de mes chansons qui puissent se chanter partout.

Le but de cette publication est, avant tout, de faire une bonne œuvre attendu que je destine une partie du produit de la vente aux pauvres.

De cette manière, les acheteurs seront associés à l'œuvre que j'entreprends, œuvre d'espoir et de réussite.

Avanne le 1^{er} décembre 1887.

A. VERDEL

"Le Barde d'Avanne"

Puisse le temps qui passe et lasse
Toute chose en son vol cruel,
Epargner le nom de **VERDEL**
Notre bon Chansonnier **d'Avanne**

Louis Duplain

C'est Charles Bourget, Directeur de la "Revue Moderne" qui a écrit en 1985, évoquant la poésie comtoise : "Louis Mercier et Louis Duplain, poètes horlogers, partagent avec **Alexandre VERDEL**", ce Bruant d'Avanne, cordonnier fin de siècle, l'honneur de représenter la muse du travail.

À cette époque, le chansonnier montmartrois Aristide Bruand avait une certaine notoriété au "Cabaret du Chat Noir".

En 1915, durant la Grande Guerre, qui fit oublier son décès, mourait à Avanne, près de Besançon, le chansonnier populaire patoisant **Alexandre VERDEL**.

Certes il n'eut pas, durant la "Belle époque", si toutefois celle-ci fut belle, la célébrité d'un Maurice Bouquay. Les chansons de **VERDEL** ne provoquaient pas les transes hystériques chez les jeunes et n'eurent jamais la vogue de la plus médiocre des chansons affligeantes d'ineptie, aux airs geignards sur musique et contorsions cannibales de la nouvelle vague.

Désiré, **Alexandre VERDEL**, est né le 23 décembre 1842 à Menoux, canton d'Amance (Haute Saône).

Son père, Laurent Désiré **Verdel**, originaire de Fontaine-les-Luxeuil était instituteur primaire. Il enseigna longtemps à Avanne et prit sa retraite à Fontaine-les-Luxeuil où il mourut âgé de 86 ans en 1903. Son épouse, Marie Josette Adèle Challot (1824-1899) née aux Baraques Chardin, commune de Fontaine-les-Luxeuil, lui donna onze enfants.

L'on conçoit aisément que cette famille avait de la peine à subsister avec les maigres appointements du magister. Dès qu'il eut terminé ses études primaires, **Alexandre** qui était l'aîné, fut engagé comme berger.

À quinze ans, il travailla chez un tailleur de pierres à Ruffey-le-Château, canton d'Audeux. Enfin, il entra en apprentissage à Marnay pour devenir cordonnier.

Il a évoqué ce temps de sa jeunesse dans une chanson :

*J'ai débuté ma pénible carrière
Etant berger, je gardais le troupeau.
Deux ans après, j'étais tailleur de pierres
Mais le patron me fit porter l'oiseau.
De cordonnier, j'ai fait l'apprentissage
Dans un Pays traversé par l'Ognon
Pendant cinq ans, dans ce charmant village
Je fus mieux là, que clerc de maçons.*

En 1863, devenu majeur, **Alexandre VERDEL** s'établit cordonnier à **Avanne**, où enseignait son père et ne quitta plus ce village.

Célibataire, il logeait près de la mairie-école, dans le bâtiment de l'ancienne poste.

Le 5 avril 1869, il épousa en cette localité Marie Élixa DAVID, originaire de Doye (*Jura*), âgée de 33 ans, sage-femme de son état. **Alexandre VERDEL** n'avait que 26 ans. Cette différence d'âge de sept années, qui le mettait en état d'infériorité, ne tarda pas à se manifester par une certaine dictature féminine qu'il subissait sans trop murmurer.

Après son mariage, le ménage VERDEL demeurait en haut du village, en revenant de Saint-Ferjeux, dans une rue parallèle à la route. Aujourd'hui, elle se nomme Rue de l'Abondance, ironie du sort, **Alexandre** aimait tant le bon vin !

VERDEL Chansonnier

Notre cordonnier, pêcheur à la ligne et jardinier dans ses loisirs, joyeux drille du village, avait 40 ans révolus lorsqu'il se mit soudain à "rimailler" en patois ou en français, des couplets de circonstance, reproduits presque aussitôt par les feuilles et almanachs de la région.

Il ne visait pas au grand art et ignorait absolument l'existence du pessimisme. C'est sa gaieté, parfois un peu piquante, qui faisait son succès et sa popularité. Beaucoup préféraient son patois avec sa naïveté et sa franchise d'expression où le chansonnier n'est pas gêné, comme en français par la grammaire, cette pédante toujours dure pour les écrivains populaires.

Il fut très vite connu sous le surnom du "**Barde d'Avanne**". Quelques succès encouragèrent ses efforts. Lorsqu'en avril 1888, fut fondée à Besançon, la revue "Les Gaudes", par l'imprimeur lithographe Abel Cariage, d'origine vésulienne, il en devient aussitôt le collaborateur.

Aux Comtois, il lançait le 18 novembre cet appel en patois d'Avanne :

*Hoûmes de Coeu, d'asprit et de sarvale.
Vignâs, vignaas, deijûena aivoûe no.
Vignâ gotâ d'ces gaudes nieûvales:
Cu deijeunâ nei cote quet dou so !*

*Hommes de cœur, d'esprit et de cervelle.
Venez, venez déjeuner avec nous.
Venez goûter de ces gaudes nouvelles.
Que déjeuner ne coûte que deux sous !*

Le 24 Mars 1889, paraissait en première page un grand portrait à mi-corps d'**Alexandre VERDEL**, "poète patois" par le peintre bisontin Raoul Tremolières.

Il se mit à chansonnier, en patois du pays, au cachet pittoresque, les faits divers, la politique, les différents événements nationaux ou du cru. Les villages de Beure, d'Avanne et de Velotte, **la cancoillotte**, sa plus célèbre chanson qu'il chantait lui-même aux soirées de l'Union Artistique Bisontine lors de la Revue Marquiset.

Cette association récréative avait été fondée en juin 1885. Elle avait largement ouvert ses portes à **Alexandre VERDEL** et aux poètes bisontins.

*Nous irans po maingie de lai cancoillote.
Nous irans po buère un chauvé de bon vin.
Nous irans po maingie de lai cancoillote.
Ço lou sol moyin de chassât lo chagrin.
Nous irons pour manger de la cancoillote.
Nous irons pour boire une chope de bon vin.
Nous irons pour manger de la cancoillote.
C'est le seul moyen de chasser le chagrin.*

Notre poète ne manquait pas d'ironie – tant s'en faut ! – ni d'observation philosophique, dans ce quatrain :

*Si té dus soue, en te fête, en te lôche,
En té salue, en té diro bonjou ;
Si aussibin to né ran dans lai potche
Quos su'en diro, Ben souvent ren di to.
Si tu as des sous on te fête, on t'approche,
On te salue, on te dit bonjour ;
Si aussi bien tu n'as rien dans la poche,
Qu'on te dirait, bien souvent rien du tout.*

Dans ses chansons politiques, le barde villageois apprécie les grands du jour, en les comparant, les intègres et les purs, suivant ses convictions bien entendu, car il était républicain, les uns au bon vin, les autres à la piquette.

Témoin ce couplet :

*Si Dieu, Jupiter se pavane
Sur notre côte de **Truffet**¹,
Nous baptiserons sa tisane
Du nom bien connu de **Floquet**².*

*Mais si la vigne reste jaune
Si l'on a peine à vendanger
Notre bon piccolo d'Avanne
S'appellera du Boulanger.*

¹**Truffet** : *Aujourd'hui Tuffet, lieu-dit planté de vigne à la sortie du village d'Avanne en direction de Velotte.*

²**Floquet** : *Ministre et Président du Conseil des ministres.*

Il composait ses chansons sur le rythme d'un air connu qui s'adaptait le mieux à ses paroles. Chaque événement un peu retentissant lui suggérait des couplets. Le pont d'Avanne lui fit composer plusieurs chansons. Salut au Pont, par exemple, célébrera l'inauguration tant attendue du Pont d'Avanne-Aveney, le dimanche 19 novembre 1893. La chanson dédiée à M. le Comte de JOUFFROY, député du Doubs, fut reproduite dans le "Petit Comtois". Elle se terminait par ce quatrain :

*Faites des ponts en place des barrières
Qui sont l'objet de discorde entre nous.
Faites des ponts sur toutes les frontières,
Et nos frères diront avec nous :
Salut ! salut ! nouveau passage,
Sans retard tu nous passes l'eau ;
Quoique tu paraisses une cage,
Chacun te préfère au bateau.*

Ce bateau du "passeur" avait fait l'objet lui aussi, d'une chanson bien plaisante :

"Adieu au vieux Braco"

D'autre comme "La Femme d'un ivrogne", "Un homme soulagé !", "Un Perruquier de Village", "Les Gaudistes" composée pour le premier anniversaire des Gaudes, "La Belle Marguerite", "Les Jardiniers de Velotte", "Bacchus" sur l'air de la Marseillaise, en l'honneur des vigneron et surtout des bouilleurs de cru fut reproduite dans "Le Petit Comtois" Le patois est plein de verve.

D'autre comme "L'impôt sur l'eau à Besançon"

sur l'air de "Au Clair de la lune" -1885- ironise l'eau courante installée dans la ville :

*Par un clair de lune,
Sous un ciel nouveau
Le bon vieux Neptune
Ce maître des eaux,
Visite la ville*

*Le tarif en mains
Il dit : Sois tranquille,
Mon eau vaut du vin.*

Ses chansons avaient souvent un fond de critique amusante comme "La Méaventure d'un vigneron pour 1885" dont la récolte fut mauvaise, "La neige du 15 octobre 1887", La Chanson destinée aux laveuses de lessive" en patois, comme les autres.

Le cordonnier évoquait la confection "manufacturisée" dans "Chaussure et chaussure" :

*Les marchands de capelines
Les marchands de mirlitons
Nous vendent, aussi des bottines
À lacets comme à boutons
Très souvent c'est de la croûte
Ce qu'ils appellent du veau ;
Le naïf sans qu'il s'en doute,
Prend cela pour du cheveau.*

Patriote, **VERDEL** l'était comme tous les braves avant, "La Grande revanche" maintes chansons comme "Le Drapeau de la revanche" laissent percer ce patriotisme fervent et sincère.

*Cher étendard chéri de la patrie
Tu viens rester chez le peuple avannais
Il en est fier et de tout cœur il crie :
"Honneur, honneur, au drapeau des Français"*

L'une de ses pages de prose en patois, parue dans "Les Gaudes" intitulée : "Sur le chemin d'Avanne à St-Ferjeux » se termine par une chanson. À cette époque, les Allemands achetaient nos noyers pour l'usage que l'on devine. Un soir passant près de noyers, il entendit des gémissements :

"... Passâ loû long d'y ch'min a m'semble écouta dâs gémissements se faisâ de pû en pu entendre. Grand dûe qu'os que spoûs bie être ? Clay lou voi qui que tai ai chatâs d'eine voix tremblante :

*C'ost ço trise de quittâ son frère
Et ses amis et sâs offents
Poû fare dâs engiens di grerre
Vous ê certes bin de lai chance
Do restâs dans noûte pâys
Demain mon côps quitta lai France
Pô fare dâs cross dai fusils.*

“...Je passais le long du chemin, il me semble entendre des gémissements qui se faisaient de plus en plus entendre. Grand Dieu qu'est-ce cela pouvait bien être ? C'est pour cela que je t'ai chanté d'une voix tremblante :“

*Que c'est triste de quitter son frère
Et ses amis et ses enfants
Pour faire des engins de guerre
Vous avez certes bien de la chance
De rester dans notre pays
Demain mon corps quitta la France
Pour faire des crosses de fusils.*

Pêcheur à la ligne passionné, il composa une chansonnette “La Petite Tranche” pleine d'humour et de malice.

De l'humour il n'en manquait pas, même à l'égard de sa femme. Celle-ci travailleuse et très économe, blâmait souvent les dépenses, les rêvasseries, voir les intempérances du barde, qui levait le coude avec aisance.

Celui-ci nous a laissé cet amusant souvenir d'une scène de ménage, sous forme de chanson, bien entendu, où, pour les besoins de la rime, Elina devient Eugénie ; Voici un couplet et le refrain :

Un jour dans sa grande colère
Ma femme brouille mes chansons.
Pour me venger que vais-je faire ?
Je prends ma plume et mes crayons.
J'écris ce quatrain remarquable,
Que je retrace ci-dessous
Et l'abandonne sur la table...
Depuis, elle parle tout doux !
Ma femme est un trésor,
Son nom est Eugénie,
Je la préfère à l'or
De la Californie.

Son “Sermon sur le mariage”, l'une de ses pages de prose en patois la plus savoureuse, commence ainsi :

“ Loû mairiège mâs aimis, c'ost ne boûne choûse. En ai bin dâs maux poû lerrivâ, main eune fois qu'en iôt, sôt poû longtemps ; eune fois fois qu'en iôt c'ost ni pu ni moins qué sé vos entrient dans un grand bal et quand vous ai bin dansie, l'ai mioûsique errive après !...”

Le mariage mes amis, c'est une bonne chose. Nous en avons bien des maux pour y arriver, mais une fois qu'on y est, c'est pour longtemps ; une fois qu'on y est, c'est ni plus ni moins que si vous entrez dans un grand bal et quand vous avez bien dansé, la musique arrive après.

Alexandre VERDEL habile cordonnier, avait des clients un peu partout, jusqu'à Besançon.

On le voyait dans les rues, avec son inséparable canne faite d'une racine, son sac en bandoulière empli de chaussures, toujours à pied. C'est ainsi que le peintre bisontin Trémolières l'avait dessiné dans “les Gaudes du 16 août 1895.

Eugène Tavernier dans “Croquis Provinciaux” a tracé son portrait : “... maigre et nerveux, il ressemble un peu physiquement à Don Quichotte, par ses gestes courts impérieux, ses épais sourcils, sa barbe en pointe et aussi par son amour de la justice, de la fraternité : mais en plus extrêmement observateur, malicieux, satirique...”





PRIVEZ LE D'EAU !

Pour limiter la population de moustique, supprimez toutes les sources d'eau stagnantes où il pourrait pondre :

- ▶ *Vider les coupelles de pots de fleurs (ou mettre du sable)*
- ▶ *Ranger le matériel de jardinage : brouette, arrosoirs...*
- ▶ *Ranger les jouets des enfants : bacs à sable...*
- ▶ *Vider son pluviomètre 1 fois/semaine*
- ▶ *Vider les gamelles des animaux*
- ▶ *Entretien sa pompe de relevage*
- ▶ *Couvrir les bidons, tonneaux... avec un filet*
- ▶ *Nettoyer les gouttières et chéneaux*
- ▶ *Ne pas laisser de cendriers sous la pluie*
- ▶ *Éliminer tous les déchets pouvant contenir de l'eau*
- ▶ *Boucher les siphons des éviers extérieurs et fontaines*
- ▶ *Chlorer ou vider les piscines inutilisées*
- ▶ *Évacuer l'eau qui stagne sur des bâches*
- ▶ *Vérifier qu'il n'y ait pas de l'eau stagnante sous votre terrasse*
- ▶ *Sensibiliser ses voisins à la lutte contre les moustiques*



MOUSTIQUE-INFO.FR



Le numéro 116117 va remplacer le 3966 pour joindre un médecin généraliste aux horaires de la permanence des soins ambulatoires.

Ce changement sera effectif au 1er juillet.

116117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE DANS VOTRE RÉGION

EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

PRÉVENTION

INFORMATION ÉLU #PRÉSENTSPOURLESÉLUS

Commune de : 25036 AVANNE AVENEY



Période P-1 : 01 / 2023 à 07 / 2023
Période P : 01 / 2024 à 07 / 2024



SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	P-1	P
Nombre total d'infractions	62	25
Dont infractions stupéfiants-Alcool	4	1
Total heures de sécurité routière	313	104
Nombre d'accidents corporels	1	1
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	1	3

ST-DEV Version du 18-06-2021



PRÉVENTION		
	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	85	110

PRÉSENCE		
	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	1 671	1 062

INTERVENTION		
	P-1	P
Nombre total d'interventions	67	60
Dont différends Violences intrafamiliales	5	2
Dont accidents de circulation routière	4	7
Dont tapages	2	0
Dont divagations	4	1
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0



DÉLINQUANCE		
	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	15	16
Dont Cambriolages	3	2
Dont Vols liés aux véhicules	1	1
Destructions et dégradations	3	3
Dont dépôt d'ordures ou déchets	1	0



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mouillez-vous
le corps



Évitez le soleil



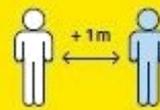
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE
OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



BAIGNADE INTERDITE



Rivières, canaux, fleuves : connaître les risques, c'est s'amuser sans danger !

#CouléPasTonÉté

SDU.2021.1
1281

MINISTÈRE
DES SPORTS

vnf
Voies
navigables
de France



Baignade interdite

En vertu de l'arrêté en date du 6 juin 1996

La baignade est interdite sur tout le territoire de la Commune d'Avanne-Aveney.

Les sauts depuis les ponts, le risque maximum d'une chute mortelle

Souvent plébiscité par les jeunes en été, sauter depuis un pont (même de faible hauteur) est une activité très risquée. Dans l'eau trouble des canaux et rivières, à l'endroit où sont construits les ponts, se cachent des ouvrages qui en cas de saut peuvent se révéler mortels : blocs de béton, pieux métalliques, amoncellement de roches. De plus, les canaux et rivières sont peu profonds ce qui accentue les risques d'accidents.

La baignade est interdite à proximité des écluses et des barrages en raison de son extrême danger

VNF rappelle également qu'il est strictement interdit de se baigner en amont, en aval des écluses et des barrages, et même à l'intérieur des écluses, en raison du danger que représentent ces ouvrages et des manœuvres qui y sont effectuées.

De même, le franchissement des barrages est interdit à tous types d'embarcations, les risques de noyade étant réels (tourbillons).



LA RÉALISATION DE LA FRESQUE EN MATERNELLE



Classe PS

Le **vendredi 7 juin 2024**, les parents sont venus voir notre fresque terminée.

Les quatre artistes étaient présents pour expliquer comment les enfants avaient travaillé.

Les petites sections et les moyennes sections ont utilisé des tampons pour dessiner à la peinture des insectes. Les grandes sections ont transformé leurs initiales de prénoms en personnages comme les messieurs mesdames.

Et nos ATSEM tenaient une petite buvette. Nous avons passé une belle soirée.



Les élèves de GS



Classe de MS



Classe de GS

SORTIE DE FIN D'ANNÉE



Les 3 classes de maternelle ainsi que celle de CP sont allées à la Saline royale d'Arc et Senans le 14 et le 21 juin.

Au programme de ces deux journées, visite libre de la Saline, de l'exposition du photographe animalier Vincent Munier, repas tiré du sac et deux ateliers par classe proposés aux scolaires par la Saline :

Le gri-gri odorant, pour bricoler et découvrir des plantes odorantes du jardin.

Les p'tites bêtes de haies, pour découvrir la faune qui s'y cache.

Sur la piste du hérisson, pour tout savoir sur cet animal commun mais parfois méconnu.



Les habitants du sol et du compost, pour aborder le recyclage, le cycle de décomposition des végétaux et les petites bêtes qui y contribuent.

Deux journées bien remplies et réussies malgré la météo plus que capricieuse



LE PÉDIBUS PAR LA CLASSE DE CE1

Le pédibus, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des enfants qui marchent avec des adultes jusqu'à l'école....c'est un bus qui n'a pas de roues mais qui a des pieds.

Quelques questions à ceux qui ont « pris » le pédibus ?

Est-ce que le pédibus c'était bien ? Pourquoi ?

- « oui, c'était bien, même très bien parce qu'on a beaucoup marché et c'est bon pour les jambes ».
- « Oui parce qu'on faisait un peu comme du sport »
- « Je préfère parce que c'est du sport ».
- « Oui car j'aime bien marcher donc c'était vraiment bien ».
- « Le pédibus c'était trop bien parce qu'on a pu se dégourdir les jambes ».
- « C'était trop bien car on était entre amies ».
- « Oui car on marchait ».
- « Oui c'était bien mais pas plus que ça ».

Est-ce que c'était fatiguant ?

- « Non pas du tout mais ça faisait un peu mal aux jambes ».
- « Oui c'était un peu loin et un peu fatiguant ».
- « Oui parce qu'on a marché et un bus c'est plus rapide que le pédibus ».
- « Oh non pas fatiguant du tout ».
- « Non ça va ce n'était pas trop fatiguant ».
- « Un peu mais c'était bien ».

Vous préférez le pédibus ou aller en voiture ou en bus ? Pourquoi ?

- « Moi je préfère le pédibus ».
- « Je préfère aller en petit bus ».
- « Je préfère y aller en voiture ».
- « Je préfère le pédibus parce que c'est bien pour la santé et j'aime marcher donc ça me plaît encore plus ».
- « Je préfère aller à l'école en pédibus parce que ça pollue un peu moins la planète et c'est cool. »
- « Moi je préfère le bus parce que je peux me mettre où je veux ».
- « Je préfère le pédibus parce qu'on est avec la directrice ».
- « Je préfère le pédibus car le bus et la voiture ça pollue ».
- « Je préfère le pédibus car en faisant ça on protège la planète ».

Dans notre classe, il y a une courageuse qui pratique le pédibus tous les jours ...

Est-ce que c'est bien de venir et de revenir à pied ?

- « Oui ça va, la côte de l'école c'est juste un peu embêtant, ça fait mal aux jambes »

Est-ce que ça te dérange la pluie l'hiver ?

- « Non, sauf des fois quand il pleut beaucoup ».



LES MÉDAILLES DES OLYMPIADES DE L'ÉCOLE DU PONT BLEU

Pour les Olympiades de l'école, chaque élève des classes de CP au CM2 a fabriqué une médaille pour un autre élève.

Les techniques utilisées étaient différentes selon les classes : des feuilles imprimées et coloriées (CP), de l'argile (CE1), des dessins (CE2/CM1A), du plastique fou (CE2/CM1) et du bois (CM2).

Le temps utilisé varie entre 2 à 4 séances selon les classes. Les enfants ont trouvé les techniques faciles.

Le moyen de fabrication a été décidé par les enfants en classe de CM2 et pour les autres classes ce sont les enseignants.

Marion, Adoussamet, Margaux et Lisa de la classe CE2/CM1 B



LA VIE DE CLASSE

Dans la classe de CM1 / CE2 b, chaque semaine, nous avons de nouvelles responsabilités pour nous prendre en charge, pendant que certains sont de repos. Chaque jour, le responsable des plantes les dispose sur les tables.



Tous les vendredis, nous échangeons notre livre contre un autre (à la BCD de l'école).

Souvent, nous célébrons certaines fêtes en classe comme la chandeleur : nous avons mangé des crêpes ; à Noël, nous sommes venus avec des bonnets sur la tête et à la fête des rois, nous avons dégusté les galettes maison.

En général les élèves préfèrent les maths, mais certains préfèrent le français ou l'orthographe.

Chaque année, nous faisons quelques sorties : des balades, et une sortie de fin d'année, Le château de Joux, cette année.

Nous avons participé à la conception et à la réalisation de la fresque de l'école, sur le thème de la biodiversité.

Dans notre classe, nous possédons un cochon d'Inde, Grignotte. Il va parfois sur les bureaux. Et chaque vendredi un élève prend Grignotte chez lui pour le week-end et aussi pour les vacances.

Maël - Neila - Hugo - Wesley

INTERVENTION DES COLLÉGIENS



Vendredi 31 mai après-midi, des collégiens qui fréquentent le collège Voltaire nous l'ont présenté. Ils avaient préparé un diaporama: une présentation des locaux, une journée d'un collégien, le self, les langues qu'on peut pratiquer, les différents sports organisés par l'Association Sportive (A.S) : handball, gym, basket, danse, ping-pong...

Puis Quentin, un des collégiens présents, nous a montré un livre de son voyage à Rome : comme il apprend le latin, il y est allé avec le collège.

D'autres voyages, dans d'autres pays ont été organisés : en Allemagne, en Angleterre et en Espagne, selon la langue étudiée.

Nos impressions : Ce collège semble organiser beaucoup d'évènements pour les élèves, les anciens élèves de l'école étaient contents de nous présenter leur collège. Ça donne envie d'y aller.

Timéo, Rose, Prielle et Rayane (classe de CE2/CM1 B)

LES DIX JOURS SANS ÉCRAN



Du 14 mai au 23 mai se sont déroulés les dix jours sans écran.. Pendant cette période, Mme Babé est intervenue pour nous parler des risques des écrans liés à internet.

Celle-ci nous a présenté deux énigmes :

- Une parlait d'un garçon qui a acheté des objets sur internet avec la carte de ses parents, « qui permettaient d'apprendre en dormant ». Il était victime d'influenceur.

- L'autre expliquait l'histoire d'une collégienne dont « l'amie » publiait des messages antipathiques en son nom, sur les réseaux

sociaux, car elle lui avait donné ses codes. Conclusion : ne jamais donner ses codes.

Elle nous a aussi alertés sur les âges minimums (les PEGI-Pan European Game Information) à respecter, pour les films et les jeux vidéo.

Pour nous occuper pendant ces dix jours, les CE2 ont fait une liste des activités que l'on pouvait faire : du vélo, des jeux de cartes, aller voir ses amis... Dans notre classe, nous avons récolté 1 801 points sur 1 820 possibles. (un écran non regardé = un point).

Robin, Emilio, Antoine, Milo et Izaak (classe CE2/CM1 B)



LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE DES CE2 /CM1 A



Le jeudi 4 juillet nous partirons de la gare Viotte en train à 8 heures et demie avec les CE1. Le voyage durera à peu près une heure. Nous arriverons donc à Dijon vers 9 h.

Nous irons dans le jardin de l'Arquebuse.

Dans le jardin de l'Arquebuse, il y a un planétarium dans lequel nous irons voir l'histoire de la terre et un spectacle sur la fin des dinosaures.

Nous irons aussi au Muséum où des personnes nous expliqueront la biodiversité et l'environnement qu'il faut protéger.

Nous irons aussi voir deux expositions : une sur les océans et une sur les étoiles.

Nous pique-niquerons dans le jardin de l'Arquebuse puis nous repartirons vers 16 heures de la gare de Dijon pour arriver à la gare Viotte vers 17 heures.



LE RUGBY

Les lundis 3 et 17 juin, la classe de CE2/CM1 A, est allée au stade pour faire du rugby avec des stagiaires éducateurs sportifs. D'abord on nous a mis dans des groupes. On a fait des échauffements musculaires ainsi que des exercices pour apprendre à se déplacer, à travailler ses appuis, à faire des passes en arrière. Ensuite on a fait un épervier. Ensuite, il a commencé à pleuvoir plus fort. C'est pour cette raison que nous n'avons pu faire qu'un seul match et nous sommes rentrés à l'école. Nous avons beaucoup apprécié ces matinées.



CE2/CM1 A

AMÉLIE AU PAYS DES ÉMOTIONS

Le jeudi 20 juin, nous avons vu un spectacle qui s'appelle « **Amélie au pays des émotions** ».

Il se jouait à Grandfontaine. Pour y aller, il a fallu trois bus, pour transporter toutes les classes du primaire et celle de Grande Section.

C'est l'auteur *Thomas Personeni* qui narrait l'histoire.

Les élèves de *Montferrand le Château* jouaient le rôle d'**Amélie** et chantaient des chansons écrites par une enseignante (paroles et musiques).

Les élèves de l'école de Grandfontaine ont fabriqué les décors et c'était vraiment magnifique.

Le thème du spectacle : c'est l'histoire d'Amélie, une petite fille qui vit dans un univers tout gris, car les émotions n'existent plus. Puis elle rencontre l'oiseau arc-en-ciel, qui l'emmène aux pays des émotions et lui fait découvrir le dégoût, la joie, la colère, la tristesse et enfin l'étonnement. A la fin, Amélie revit dans un monde coloré et magnifique.

C'était excellent et bien fait.



Un pays sans émotion



Un pays avec émotions

MOTS D'ENFANTS SUR LES OLYMPIADES



Le tir à la corde était amusant mais pas pour mes mains.

Abdel-Hakim CM2

Sur l'instant, le saut de grenouille était fatigant, mais le lendemain matin je n'arrivais même plus à descendre les escaliers ou à sauter. Mais quand on y repense qu'est-ce que c'était drôle !

Marwa CM2

Le tir à la corde était génial même si ça me faisait très mal aux mains. **Romy CM2**

Au tir à la corde, on a tellement tiré qu'on est tombé et l'équipe adverse nous a traînés par terre ! **Zoé B CM2**

Regarder le parcours à l'aveugle était très drôle mais quand j'ai mis le bandeau c'était difficile de suivre les conseils du guide ! **Yosra CM2**

Moi, j'ai adoré les jeux, l'organisation, les groupes et les merveilleux souvenirs qu'on s'est faits. **Louise CM2**

Au sprint, j'ai presque battu tout le monde ! Mais j'ai eu très soif à la fin des épreuves. Le militaire qui s'occupait du jeu était vraiment sympa **Zoé F CM2**

Le nœud du tir à la corde a lâché, et on a bien rigolé ! **Hugo CM2**

Au jeu de la balle dos à dos, c'était difficile, il y avait des enfants qui trichaient. **Adem CM2**

C'était marrant la balle aux prisonniers mais quand on est longtemps en prison, c'est moins drôle... **Joël CM2**



LE CANOË KAYAK

En juin, nous avons eu la chance de bénéficier de cinq séances de canoë kayak avec Patrice Campioni et Chloé une animatrice du périscolaire. L'association « Nos petits loups » a aidé nos parents à financer cette activité.



Nous partions de l'école à pied jusqu'à la base nautique.

Une semaine avant de commencer la première séance, les élèves qui n'avaient pas validé

l'attestation du savoir nager en sécurité à la piscine l'an dernier ont passé le test d'aisance aquatique. Ce test s'est passé dans le Doubs en-dessous du pont Bleu. Tout le monde a réussi ! La classe était alors au complet pour commencer l'activité ...

Le lundi suivant, Patrice nous a expliqué comment s'équiper : enfiler la combinaison, la laver ainsi que le gilet de sauvetage, comment porter les canoës puis embarquer. Il nous a expliqué que les embarcations de 3 places se portent à 8 personnes et celles à 2 places à 4 personnes.

Pour apprendre les bases du kayak, nous avons fait des jeux comme par exemple attraper des balles de tennis qu'il envoyait dans l'eau ou « canoë a dit », une sorte de « Jacques a dit ».

Nous avons également joué à « un homme à la mer » qui consistait à sauver son coéquipier : un élève se jetait à l'eau et l'autre devait le remonter sur le kayak.

Nous avons appris à aller tout droit, en arrière, tourner à droite, à gauche et à 360°... à ramer sans pagaye, à changer de place sans tomber.

Nous avons même descendu le barrage 2 fois !

Cette discipline a énormément plu à toute la classe ! Nos moniteurs ont trouvé que nous avons très vite progressé. Nous pourrions peut-être revenir avec nos parents!

J'ai adoré les séances de KAYAK c'était très drôle.

Le plus amusant était la descente du barrage. Au début j'avais peur mais ce fut une vraie découverte. **Lison CM2**

J'ai trouvé cette discipline hilarante car nous avons fait des jeux, et nous nous sommes bien amusés surtout quand nous avons descendu le barrage. Après la descente, il y avait du courant et nous allions très vite !! **Farès CM2**

J'ai trouvé cette expérience amusante. Il y a eu un moment où j'ai eu peur c'est quand on a descendu le barrage. Mais quelle de joie l'avoir fait... **Inaya CM2**



LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Premier jour :

Toutes les classes de l'école ont accueilli pendant 2 jours des personnes en situation de handicap pour qu'ils nous présentent les sports qu'ils pratiquent et nous parlent de leur vie au quotidien.

La première personne était malentendante, elle nous a présenté la langue des signes. Par exemple comment signer le basket, le football, la danse, la gym ...

La deuxième personne était non voyante, nous avons appris le goal ball. Ce sport est très amusant, on joue les yeux bandés avec une balle sonore qui indique où elle se situe. Le but est d'envoyer la balle dans les cages adverses : il ne faut pas l'envoyer en l'air car on ne l'entend pas. La difficulté est de se repérer dans l'espace !

La troisième personne portait une prothèse au pied. Elle pratique le volley assis : les règles sont les mêmes mais on est assis. Nous avons fait une course en fauteuil roulant puis nous avons tiré à la sarbacane sur une cible.

On a pu constater que vivre en fauteuil roulant, ça ne devait pas être facile.



Deuxième jour :

Trois personnes en situation de handicap sont venues dans notre classe. L'une était en fauteuil roulant depuis l'âge de 18 ans. Les autres étaient mal ou non voyantes.

Nous avons pu leur poser toutes les questions qu'on voulait, même les plus personnelles. C'est étonnant de constater leur force de caractère pour dépasser leur handicap.

Nous avons beaucoup apprécié ces échanges car c'étaient de belles rencontres et des expériences enrichissantes.

J'ai trouvé cette journée très instructive et vraiment intéressante. **Sasha CM2**

J'ai adoré le goal Ball car ce n'était pas banal ! **Enzo CM2**



UNE JOURNÉE SUR LE HANDICAP



Toutes les classes de l'école ont participé à une journée de rencontre avec des personnes handicapées.

Il y avait différents ateliers :

- sur le langage des signes
- se déplacer en fauteuil et tirer dans une cible avec une sarbacane
- Torball (sport de ballon pour personnes déficientes visuelles), avec Laurine et sa maman Sandrine
- Volley assis avec Séverine

Ensuite, les plus grands ont pu poser des questions sur le handicap.

Nous avons tous adoré cette journée.



EXPOSITION ARTISTIQUE



Le lundi 18 mars, la classe de CM2 s'est rendue à la mairie d'Avanne-Aveney pour rencontrer l'artiste peintre Sylvie Nicod.

Dans un premier temps, nous avons pu circuler dans la pièce pour admirer ses œuvres. Ensuite, nous nous sommes assis pour lui poser des questions.

Mais avant cela, elle a pris le temps de nous montrer ses techniques.

Elle nous a expliqué qu'elle n'aimait pas peindre sur un chevalet : elle ne peint qu'à plat, elle ne relève sa toile en position verticale que pour faire des coulures de peinture. Elle a aussi ajouté qu'elle n'aimait pas dessiner, mais que

parfois elle faisait des ébauches à la craie grasse.

Ensuite, elle commence par plusieurs couches de peinture acrylique, puis elle peint par-dessus avec de la peinture à l'huile. Elle nous a également présenté ses outils, elle nous a expliqué qu'elle utilisait beaucoup de pinceaux en fonction de ce qu'elle voulait faire. Elle nous a montré les couteaux qu'elle utilise pour racler sa toile et même parfois pour peindre !! Elle nous a également parlé du nombre d'or qui permet de repérer l'endroit du tableau où le centre d'intérêt sera particulièrement mis en valeur.

On lui a demandé comment elle faisait pour peindre ses toiles de pétasites vues du dessous : ce sont des plantes qui poussent près des cours d'eau. On a appris que lors de ses promenades en forêt, elle s'accroupissait et prenait des photos qu'elle utilisait pour peindre. On lui a également demandé quelles étaient ses sources d'inspiration. Elle peint à partir de ses souvenirs ou plus rarement de photos. Elle a commencé à peindre en 2006. Sa passion lui est venue quand on lui a offert une boîte de pastels à Noël quand elle était enfant !

J'ai beaucoup apprécié les plantes vues du dessous et bien aimé la façon de décrire son métier. **Maléna CM2**

Sa technique et sa méthode pour peindre m'ont beaucoup plu, c'était très intéressant. **Jade CM2**

Ses tableaux sont magnifiques. J'ai beaucoup apprécié celui sur l'océan. **Kiara CM2**



LA KERMESSE DE L'ÉCOLE

Chaque année l'association « Nos petits loups » organise une kermesse. Il y a des activités et des jeux pour les enfants comme le tir au but et au panier, la pêche à la ligne, les jeux en bois, les courses en sacs et la planche à savon

Il y avait une tombola 100% gagnante. Les bénévoles (parents et enseignants) tenaient des stands. De la nourriture et des boissons étaient disponibles.

Mais, il a plu ! Un spectacle prévu a heureusement été maintenu, à l'inverse du pique-nique géant !



Nous remercions grandement l'association « Nos petits loups » les enseignants et les parents pour leur participation. Nous avons bien profité de cette joyeuse soirée.

Juliette, Shainna, Chloé et Nino classe de CE2/CM1

ACCUEIL DE LOISIRS

SERVICE ANIMATION :

Accueil de loisirs extrascolaire : (pendant les vacances).

Pour les vacances d'avril l'équipe d'animation a accueilli 30 enfants.

La thématique choisie « printemps magique » a permis aux enfants de découvrir les Campaines.

Cet été, l'équipe d'animation a accueilli environ 90 enfants pendant deux semaines du 8 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet puis une semaine du 19 au 23 août. Nous avons proposé aux enfants une thématique par semaine.

Les thématiques et les effectifs :

- **Semaine 28 : Olympiade, 30 enfants.**
- **Semaine 29 : La ferme en folie, 27 enfants.**
- **Semaine 34 : Médiéval , 25 enfants.**

Pendant les vacances de la Toussaint l'équipe d'animation propose deux semaines d'accueil de loisirs.

- **Du 21 au 25 octobre .**
- **Du 28 octobre au 31 octobre (le vendredi 1^{er} novembre l'accueil sera fermé)**

Rappel : les demandes de réservation se font par internet via le logiciel e-enfance utilisé pour le service périscolaire. Le dossier d'inscription doit être rempli et retourné en mairie (le dossier est valable 1 an).

L'accueil est facturé à la semaine.

Le matin de 7h30 à 8h20 du lundi au vendredi.

Le midi de 11h30 à 13h20 du lundi au vendredi.

Le midi avec repas de 11h30 à 13h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Le soir de 16h30 à 18h00 , lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Le mercredi matin de 7h30 à 12h30.

Rappel : toutes vos demandes de réservations et d'absences se font par internet via le logiciel E-enfance.

L'envoi de vos certificats médicaux pour justifier l'absence de vos enfants se fait à l'adresse suivante :

periscolaire2-mairie@avanne-aveney.com

Directrice de l'accueil

Justine Cammarata

06 24 50 081 6

periscolaire-2@avanne-aveney.com



Parcours pédagogique , chemin Sylvestre

Forêt communale



Nouvelle Base de Loisirs d'Osselle



Bibliothèque: rencontre intergénérationnelle



SALLE DES JEUNES

Quentin MARCAIRE coordonne ces activités de loisirs.

Cet accueil permet aux jeunes de se retrouver et d'échanger autour de projets d'animation, de soirées thématiques, de sorties et de participer à l'organisation de deux séjours par an.

Il permet la pratique de sports de pleine nature les mercredis après-midi : tir à l'arc, VTT, canoë kayak, course d'orientation etc.

Des mini-stages sont organisés également pendant les petites vacances.

Les horaires d'ouverture :

- **Le mercredi de 14h00 à 17h00**
- **Le vendredi de 19h00 à 21h00**

Pour s'inscrire à la salle des jeunes, une cotisation symbolique de 5 €/enfant est demandée aux familles du village.

Pendant les vacances d'avril, durant la deuxième semaine du 22 au 25 avril un stage a été organisé.

Au programme mini-golf, basket, tournois multisports et pour finir une sortie en Allemagne au parc aquatique Badeparadies

Le vendredi 5 juillet les adolescents ainsi que leurs parents ont été conviés à une soirée barbecue à la base nautique de la commune.

Séjour Médiéval fantastique (saison 2)

Cet été la commune d'Avanne-Aveney en partenariat avec le Groupe Profession Sport Loisirs 25 a offert la possibilité aux jeunes adolescents du village de partir une semaine aux FINS.

Ce sont donc 10 adolescents du village qui ont pu profiter de ce séjour Troll-Ball du 22 au 26 juillet, encadrés par Quentin MARCAIRE et Justine CAMMARATA. Au programme de cette aventure médiévale fantastique : du troll Ball, activité phare, des jeux de rôle et des activités de pleine nature.

Comme chaque année les adolescents ont été ravis de partager cette semaine pleine d'émotion et de souvenirs extraordinaires !

A venir : journée portes ouvertes le mercredi 11 septembre .

Un accueil périscolaire

PIQUE NIQUE DE FIN D'ANNEE

Pour le dernier jour d'école l'équipe périscolaire a accompagné tous les enfants inscrits à la cantine au stade municipal. A cette occasion les enfants ont pu pique-niquer et participer à des jeux proposés par l'équipe d'animation.



Directeur accueil jeunes

Quentin MARCAIRE

Tel : 07 82 46 95 99

Mail : salledesjeunes@avanne-aveney

EXPOSITION TALENTS DU VILLAGE

Le 25 mai une vingtaine d'habitants du village présentaient leur savoir-faire lors de l'exposition organisée dans l'église.



MANIFESTATIONS PASSÉES



MANIFESTATIONS PASSÉES

DIMANCHES D'AVRIL

Un beau succès pour la troisième édition du concert du 21 avril dans le cadre du festival des "dimanches d'avril". Le public, venu nombreux, a pu apprécier les voix magnifiques des chanteurs du groupe vocal "A Bocca Chiusa".

Rendez-vous est déjà pris pour le festival 2025.

Photos Ludovic Godard



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le samedi 8 mai, c'est en présence d'un détachement en arme de la 1ère Compagnie de Transmissions de la 1ère Division de Besançon, des porte-drapeaux, des anciens combattants et d'élus du village que monsieur Delmotte, adjoint au maire de la commune et Monsieur Epenoy représentant le président des anciens combattants ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Après la lecture des messages de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, la cérémonie a pris fin dans la salle du conseil de la mairie d'Avanne-Aveney par un verre de l'amitié comme à l'accoutumée.



MANIFESTATIONS PASSÉES

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPAL DE BESANÇON



Le 1er juin avait lieu le 3ème concert de l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon dans l'église. Un répertoire varié et le plaisir d'entendre la voix de Florence HAFFNER.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 15 juin, la pluie s'invitait au concert du groupe "Bon'R" interrompant la prestation. Une nouvelle invitation était alors lancée à ce même groupe pour la fête de la musique 2025.



MANIFESTATIONS PASSÉES

VOYAGE À GRUYÈRES

Le 8 juin plus de soixante personnes participaient au voyage organisé à Gruyères en Suisse.

Une belle journée relatée en photos.



MANIFESTATIONS PASSÉES

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



On retrouve

Les ateliers créatifs de la fête des mères et des pères et ceux pour dire merci aux maîtres, maîtresses mais aussi les bombes de graines.

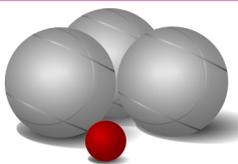
Le bain musical pour le 0-4 ans avec l'association Tralalere.

Les 2 séances cordes sensibles avec l'association Tralalere.

Les jeux en famille.

L'accueil du périscolaire avec les personnes de l'accueil de jour du Centre Jacques Weinman.

La bibliothèque fermera le 8 août 2024 à 18h30 et rouvrira le 4 septembre 2024 à 15h30.



TOURNOI DE PÉTANQUE

Compte-tenu des conditions météorologiques très aléatoires, le tournoi de pétanque initialement prévu le samedi 22 juin a été annulé. Il sera reporté à l'automne à une date qui vous sera communiquée par le biais des moyens d'informations habituels.

MANIFESTATIONS PASSÉES

MARDI DES RIVES



2444 spectateurs comptabilisés au filtrage ! On n'avait pas vu telle fréquentation depuis le record de 2019 (3800 personnes venus voir les Nez-à-Foot). C'était pourtant mal parti avec la météo capricieuse, qui a refroidi l'ambiance par une averse de 15 minutes vers 18h, ainsi que le mobilier mis en place pour l'accueil des spectateurs. La jauge autorisée étant à 2500 réservations, on peut estimer que le carton plein a été atteint. Les nuages n'ont pas terni l'ambiance. En effet, l'association B.Lindy de Besançon a su la faire monter grâce à une initiation et quelques improvisations de danse, le lindy hop, qui se joue sur la musique swing.

Lorsque le groupe The Big B Swing Band a lancé son set, à 20h, après leur présentation par M. ORY, vice-président du Grand Besançon Métropole en charge de la culture, et Mme BERNABEU, maire, le public était déjà à moitié conquis par le style. A 21h30, il ne voulait plus partir, transporté par la jovialité et le dynamisme du swing, parfois une douce nostalgie qui se dégage de cette musique « vintage ». A quelques semaines de l'anniversaire de la libération de Besançon par les Alliés, qui se déroulera à Avanne Aveney le 4 septembre, l'écho des « big band » de Ray Ventura et de Benny Goodman résonne encore de part et d'autre du pont d'Avanne-Aveney !



MANIFESTATIONS A VENIR

LIVRE DANS LA BOUCLE



La bibliothèque d'Avanne-Aveney participera à nouveau aux Livres dans la Boucle ,
le samedi 21 septembre 2024 à 10h30.
Plus d'informations prochainement .

EXPOSITION

D'ARTISANAT D'ART

Les samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024 se déroulera la prochaine exposition d'artisanat d'art dans les locaux de la mairie.



MANIFESTATIONS A VENIR

MARCHÉ DE NOËL



EGUISHEIM ET KAYSERSBERG

Le 30 novembre 2024



08h 00 Départ d'Avanne-Aveney
 10 h 30 Arrivée à Eguisheim
 12 h 30 Départ pour Andlau
 13 h 00 Déjeuner

14 h 30 Départ de Andlau direction de Kayserberg
 15 h 00 Arrivée à Kayserberg
 18 h 00 Départ Kayserberg
 20h 30 Retour à Avanne-Aveney

[Chèque à l'ordre du Trésor public](#)

Tarif
65 euros

Menu

Tartes flambées à volonté
salées et sucrées

Boissons :
1 verre de vin blanc
ou 1 bière



Bulletin d'inscription **avant le 25 octobre 2024**

NOM / Prénom :

Nombre de personne(s) :

N° de téléphone :

Adresse :

Mail :



FORUM DES ASSOCIATIONS

VENEZ DÉCOUVRIR LES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS
INSCRIPTIONS/RÉINSCRIPTIONS
ANIMATIONS



SAMEDI 31 AOUT 2024

DE 9H À 13H

SALLE D'AVENEY



**JEUNESSE-SENIORS-SPORTS-
LOISIRS-CULTURE**



LES RENDEZ-VOUS
"FAIRE SOI-MÊME"



Je participe à un
atelier de fabrication
de produits ménagers
près de chez moi

Samedi 31 août 2024

salle du conseil Avanne-Aveney à 14h

Soyons malin,

**apprenons à utiliser des ingrédients naturels pour fabriquer
facilement nos produits ménagers, à moindre coût.**

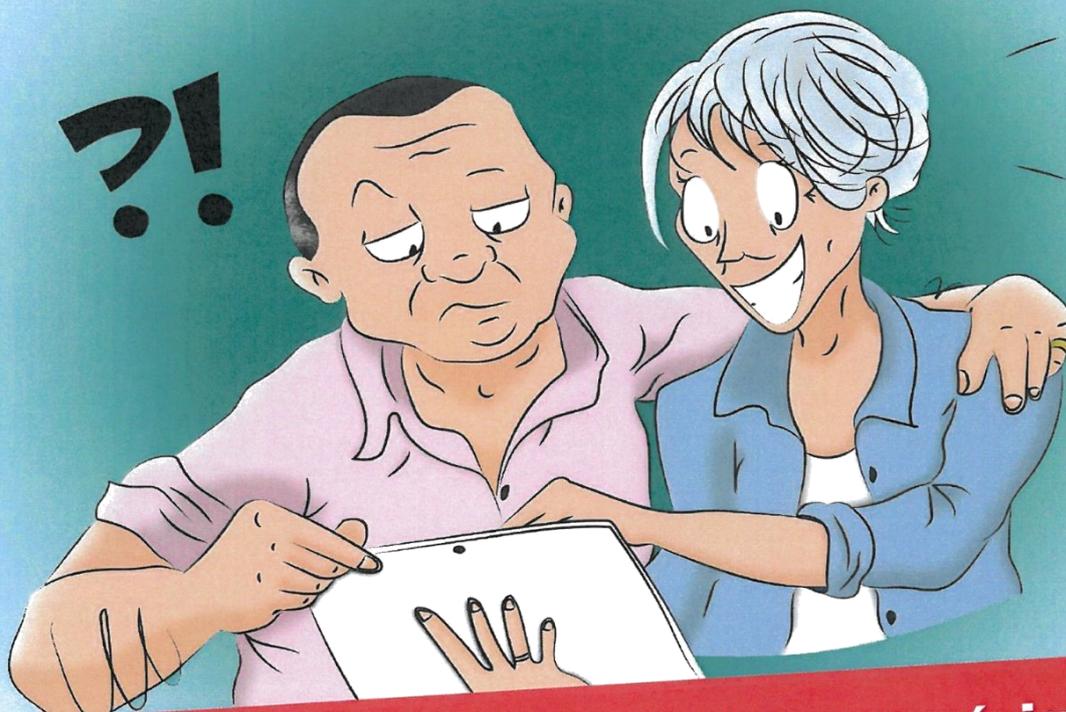
Ces ateliers sont proposés par la mairie, en partenariat avec le SYBERT,
et animés par une équipe de bénévoles.

Sur inscription s.essert@free.fr / sms: 06.85.85.92.52

Plus d'informations auprès de votre mairie.
sybert.fr • 03 81 21 15 60  



@ SENIORS 2.0 VOS TABLETTES !



Conférence : Les seniors et le numérique

Lundi 23 septembre à 15h

Salle du conseil de la Mairie

**À PARTIR DE
60 ANS**

9 rue Eglise, 25720

AVANNE-AVENEY



**LA PRÉVENTION
POUR VOUS,
PRÈS DE CHEZ VOUS**

INSCRIPTIONS auprès de l'association FAPA Seniors 21 : **03.80.30.07.81**



POUR LES AUTRES DATES : VOIR AGENDA PAGE 71

MANIFESTATIONS A VENIR

TOUT BESANÇON VOLE



Tout
Besançon
Vole



LE 24 ET 25 AOÛT 2024*



Port Douvot, Besançon

Toutes les infos ici



* Report le week-end suivant si météo défavorable

L'association Besançon Vole Libre, club de parapente bisontin, organise le week-end du 24 et 25 août un rassemblement amical de parapente : **Tout Besançon Vole**. Une quarantaine de pilotes de la région et d'ailleurs s'affronteront dans la joie et la bonne humeur autour de 4 épreuves de parapente, ponctuées d'un petit concours de déguisement pour bénéficier de points bonus sur le classement général. Cet événement aura lieu sur le parking de Port Douvot, au sein duquel se trouvera une buvette. Deux minibus permettront d'amener les pilotes aux décollages.

Nous recherchons encore 8 bénévoles pour pouvoir garantir une bonne organisation de l'événement (conduire les navettes et arbitrer des épreuves). Si vous êtes intéressés, vous trouverez toutes les informations pour vous inscrire et choisir vos tâches et créneaux bénévoles via ce lien : <https://besancon-vol-libre.fr/benevolat/>. Une réunion bénévole aura aussi lieu le jeudi 22 août

(infos sur <https://www.facebook.com/events/1021885809463842>)

Nous recherchons également 5 enfants âgés entre 5 et 10 ans afin de constituer le jury qui attribuera les points aux pilotes déguisés. La délibération se ferait le samedi 24 août entre 11h et 13h (horaires pouvant être amenés à changer en cas de météo défavorable). Si vous êtes intéressés pour y faire participer votre enfant, merci de nous contacter par mail à bvl.orga@gmail.com.

Le 24 août au soir, à 20h, aura aussi lieu La Nuit des Icares, une projection cinématographique de vol libre. Cet événement est gratuit et ouvert à tous ! Une buvette et une petite restauration seront proposées sur place dès 19h. Pour connaître les infos sur cet événement, rendez-vous sur le site internet <https://www.facebook.com/events/1021885809463842> ou sur facebook <https://www.facebook.com/events/401534212711715>. Nous vous attendons nombreux pour cet événement qui est une grande première à Besançon !"

EN VOITURE, JE ME RASSURE

Dans le cadre des « **Ateliers Bons Jours** » la commune, en association avec la mutualité française vous propose bientôt un atelier **gratuit** « **En voiture, je me rassure** ». Le nombre de participant **âgé de 60 ans et plus** est restreint (10 personnes), vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du secrétariat de mairie.



Vous souhaitez rester à l'aise au volant afin de pouvoir conduire le plus longtemps possible ? Vous avez besoin de conseils pour appréhender les situations de stress au volant ? Êtes-vous à l'aise avec les nouvelles règles du code de la route et les panneaux de signalisation ?

Continuer à se déplacer permet de préserver son autonomie et sa vie sociale, notamment en milieu rural en raison d'une offre de transports limitée et inadaptée aux besoins des retraités. Pourtant, 40 % des conducteurs seniors rencontrent des appréhensions sur la route, comme la peur d'avoir un accident ou de conduire de nuit ou par mauvais temps...

L'atelier « En voiture, je me rassure » vous permettra de prendre la route en toute sécurité ainsi que d'appréhender autrement la conduite, d'avoir en tête les bons comportements à adopter et d'être sensibilisé aux dangers de la route.

L'atelier (4 séances de 2 heures) est animé par des professionnels de la conduite et des sciences cognitives.

GYM FORM' AVANNE AVENEY

DU NOUVEAU DANS L'ASSOCIATION : affiliée à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS, qui fête cette année ses quarante-quatre ans, notre association continue de vous proposer des activités diverses et variées, à des horaires en journée et aussi le soir pour permettre à chacun et chacune de trouver le créneau qui lui convient !



Lors de l'Assemblée Générale électorale et festive du 22 juin 2024, qui s'est tenue en présence de Mme le maire, une soixantaine de personnes étaient présentes : adhérents, animatrices, mais aussi divers invités, anciennes adhérentes anciennes animatrices. Un nouveau comité a été élu, la présidente sortante a profité de son départ pour présenter une petite rétrospective de l'association depuis sa création en 1980. Elle a évoqué également l'USAA (dont l'association a été une section), la fédération des associations du village avec la Fête du renouveau. Une expo photos a rappelé bien des souvenirs.

Nouveau comité, nouvelle présidente : Marie-Christine BOUDART succède à Jocelyne COPPI, qui a souhaité cesser les fonctions qu'elle exerçait depuis trente-huit ans, avec tout ce que cela impliquait de temps, de diplomatie et d'engagement.



Changement d'animateur le lundi matin (Séverine remplace Guillaume, qui quitte l'association), et deux séances différentes :

Lundi de 9h15 à 10h15 : réveil musculaire senior (activité douce, équilibre)

Lundi de 10h30 à 11h30 : gym d'entretien (maintien de la condition physique)

Sous réserve d'un nombre suffisant de participants,

Projet :

Marche Nordique le vendredi après-midi (1h30) avec nouvel animateur ou nouvelle animatrice

Cours de Pilates le jeudi soir et Stretching le Vendredi matin

Nous invitons les personnes intéressées par ces projets à se signaler dès maintenant auprès du secrétariat (gfaa.secretariat@gmail.com).

Une nouvelle façon de s'inscrire, en complément des moyens traditionnels (au forum des associations ou par internet) par le biais **d'Hello Asso**.

1) LES ACTIVITES

COURS SALLE POLYVALENTE D'AVANNE (1 rue de l'église)

Activités gymniques d'entretien : entretien de la condition physique et de l'équilibre :

Lundi de 9h15 à 10h15 réveil musculaire senior (activité douce, équilibre)

Lundi de 10h30 à 11h30 gym d'entretien (maintien de la condition physique).

Bien-être et P.L.U.S : Protéger l'intégrité corporelle, Libérer les articulations, Utiliser tout son corps en toute sécurité, échauffement dynamique, exercices de gainage, étirements :

Mardi de 10h40 à 11h40 cours complet,

LES ASSOCIATIONS

Vendredi de 10h à 11h cours complet

Body Zen : Activités douces, Pilates, gymball, stretching, feldenkrais, relaxation :

Mercredi de 9h15 à 10h15

Mercredi de 10h25 à 11h25

Pilates : vise le renforcement des muscles profonds (abdominaux, plancher pelvien, dos) :

Mardi de 18h45 à 19h45

Projet nouveau cours de Pilates le jeudi soir de 18h20 à 19h20 sous réserve du nombre de participants et participantes

Qi Gong : Le **Qi** (énergie, souffle) **Gong** (travail), c'est travailler sur l'harmonie du corps, de la respiration et de l'esprit. Pratique de mouvements très diversifiés et généralement lents.

Mardi de 9h à 10h15

Renforcement musculaire : activité dynamique, exercices variés en musique :

Lundi de 17h45 à 18h45

Mardi de 17h40 à 18h40

Renforcement musculaire profond avec matériel

Mercredi de 20h à 21h

Renforcement musculaire + stretching

Jeudi de 19h30 à 20h45

Stretching projet de cours le vendredi matin de 11h10 à 11h55 si suffisamment de personnes intéressées

EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE JACQUES WEINMANN

« Vivre en santé au Centre Jacques Weinmann » propose du **sport adapté** pour les résidents, leurs aidants et les habitants d'Avanne-Aveney de plus de 70 ans, ou cas particuliers. Il s'agit de petits groupes de 8 personnes, composés par moitié de résidents et moitié d'aidants ou habitants du village (2 ou 3 personnes d'Avanne-Aveney par groupe), ayant besoin de façon temporaire ou permanente de séances de sport adapté plus étroitement encadrées avec du matériel spécifique, par exemple pour reprendre une activité physique après une maladie, une intervention chirurgicale ou autre.

La première expérience, d'Avril à Juin 2024 ayant remporté un vif succès, 3 séances seront programmées à la rentrée :

- **Mardi de 15h à 16h**
- **Jeudi de 10h45 à 11h45 ;**
- **Jeudi de 14h15 à 15h15.**

Les cours sont assurés en salle de réadaptation de l'Ehpad, par des professeurs d'Activité Physique Adaptée : renforcement musculaire, entretien de la mobilité et de l'équilibre avec matériel.

2) TARIFS : à partir de 135 €, licence fédérale comprise, pour un 1er cours hebdomadaire d'une heure, tarif dégressif à partir du 2ème cours 80 €, réduction « famille », tarif réduit pour les moins de 18 ans

Cours en partenariat avec le Centre Jacques Weinmann ; tarif 25 € licence comprise

3) INSCRIPTIONS Forum des associations : samedi 31 août de 9 H à 13 H à l'ancienne école d'Aveney, Internet ou par le biais de Hello Asso.

LES ASSOCIATIONS

4) REPRISE DES ACTIVITES :

Salle polyvalente : semaine du 9 au 14 septembre, sauf reprise reportée semaine du 16 septembre pour cours du lundi matin et mercredi soir

Centre Jacques Weinman : semaine 37 soit le mardi 10 et le jeudi 12 septembre 2024.

Renseignements par téléphone au 06 31 47 57 68 ou par mail «gfaa.secretariat@gmail.com» ou Site internet du club : www.club.sportspourtous.org/gymformavanneaveney-25

IMPORTANT: à la rentrée, des séances d'essai gratuites seront possibles, en fonction des places disponibles dans les groupes, Contacter le club avant de vous présenter pour un essai.



ASSOCIATION LASCAR

L'activité danse de l'association LASCAR reprend en septembre, encadrée par Christelle Mougard. Les familles seront invitées à une présentation du travail des élèves en décembre 2024. Les danseuses retrouveront la scène du Petit Kursaal le samedi 31 mai 2025 à 20h pour un nouveau spectacle. Ce moment festif et chaleureux fait l'émerveillement des petits et des grands et met en valeur le travail chorégraphique réalisé au cours de l'année.

Pour tous renseignements, contacter Christelle 06.62.19.76.60 par sms.

Inscriptions à toutes les activités proposées par l'association LASCAR, samedi 31 août 2024 de 9h à 13h à la salle d'Aveney. L'inscription en ligne est aussi possible avec le lien : <https://www.helloasso.com/associations/lascar/adhesions/adhesion-annuelle>



LES ASSOCIATIONS

USAA FOOTBALL

Saison 2024/2025

CATEGORIES	ENTRAINEMENTS	DATE REPRISE
U7	Mardi 18h à 19h15 Avanne-Aveney*	27 Août 2024
U9	Mardi 18h à 19h15 Avanne-Aveney*	27 Août 2024
U11	Mardi et jeudi 18h15 à 19h30 Montferrand Le Château*	20 Août 2024
U13	Lundi et Mercredi 18h15 à 19h30 Montferrand Le Château*	21 Août 2024
U18	Lundi et Mercredi 18h15 à 20 h30 (Certain vendredi même heure) Avanne-Aveney / Montferrand Le Château	20 Juillet 2024* (date à convenir)
Séniors	Mardi et Jeudi 19h30 à 21 h Avanne-Aveney / Montferrand Le Château	13 Août 2024

SAISON 2024-2025

REJOIGNEZ LE CLUB !

- Joueurs
- Joueuses
- Bénévoles
- Dirigeants



Venez vivre
votre passion du football
à Avanne Aveney

06.20.61.76.41

USAAvenneAveney @us-avanne-aveney.fr

*sous réserve de changement en fonction des installations

Si vous voulez inscrire votre enfant ou vous joueurs séniors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour plus de renseignements 06.20.61.76.41



UNION SPORTIVE
AVANNE AVENEY
une seule Âme

us-avanne-aveney.fr USAAvenneAveney

Séquence nostalgie : Club de football d'Avanne-Aveney - saison 81-82



Il y a plus de 40 ans, le club de football d'Avanne-Aveney finissait 1er de son groupe Promotion Honneur et gagnait le droit de jouer en Division Honneur, l'élite du Football Régional.

Les débuts dans cette division sont formidables : trois victoires en autant de matchs et comme l'Est Républicain l'écrivait "La fièvre du football envahissait Avanne". Une ambiance de folie, 300 à 400 spectateurs tous les dimanches au stade, en tête du championnat à la trêve, le club était sur un nuage !

La deuxième partie fut beaucoup moins bonne, une succession de blessés ou de joueurs suspendus et un effectif trop restreint ne nous permettaient pas de nous maintenir malgré une victoire à Fesches et un nul à Pont-de-Roide.



Mais que cette expérience fut belle pour ce club et tous ses bénévoles. Tous se souviennent du jeu de quilles, après les matchs autour d'une buvette en forte activité !, avant de finir chez "Le Dédé" au restaurant de la Terrasse autour d'un plat de frites avec la réserve du patron qui va avec !!! C'était une autre époque !..

VENEZ AU COURS DE YOGA À AVANNE...

C'est un sport à part entière,

Plus qu'un sport, un Art de vivre...

Ou encore, en complément ... à d'autres sports.

Le yoga, discipline très ancienne, assouplit, renforce les muscles profonds, donne progressivement stabilité et sérénité...

Les pratiques respiratoires sont bonnes pour le cœur,

Les pratiques méditatives sont excellentes pour l'esprit et la concentration.

L'association de yoga d'Avanne vous attend pour la saison 2024-2025

Lieu : Salle polyvalente d'Avanne (en face de l'église)

Horaires : Lundi : 19h10-20h25

Mardi : 20h-21h15

Judi : 9h-10h15 et 10h30-11h45

Un cours d'essai vous est offert.

Prix : Habitants d'Avanne : 150 euros, extérieurs : 155 euros



Contacts : France-Hélène Alix.

Tel : 06.24.24.31.56

francehelene@gmail.com

Association : **UDDO** (union des disciplines orientales)

Bureau :

Présidente : France-Hélène ALIX

Secrétaire : Françoise GIRARD

Trésorière : Cécile DOUGE

Yvette MASON

L'association sera présente à Aveney pour les portes ouvertes le 31 /08/2024

LES ASSOCIATIONS

AMUSO



Les inscriptions sont ouvertes !

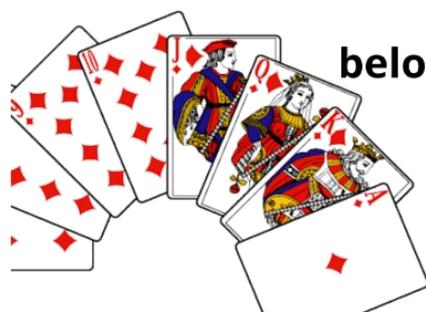
Envie de faire de la musique, c'est le moment de vous inscrire ! Vous souhaitez apprendre un instrument, le chant ou simplement jouer avec d'autres musiciens ? Les inscriptions pour rejoindre AMUSO sont ouvertes jusqu'à la mi-octobre ! Que vous soyez à l'école, étudiant, dans la vie active, retraité rejoignez AMUSO pour faire de la musique votre passion et partager votre plaisir de jouer ou chanter. De l'éveil musical pour les 0-3 ans en passant par l'initiation musicale à partir de 4 ans ou à la pratique d'un instrument, de la voix ou jouer, chanter en collectif, AMUSO vous accompagnera dans votre projet artistique. AMUSO c'est 7 lieux d'enseignement : quartiers Grette-Butte, Velotte, Montrapon, Villarceau, villages Avanne-Aveney, Montferrand-le-Château. Et plus de 20 disciplines.

Plus d'infos : amuso.fr / amuso.association@gmail.com / 07 81 04 29 09. Tarifs préférentiels pour toutes inscriptions avant mi-juillet.

Vacances en Zik', des stages musicaux pendant les vacances scolaires

Stage découverte instrumentale : 4-10 ans AMUSO propose Vacances en Zik' des stages artistiques pendant les vacances scolaires. Du 26 au 30 août nous proposons un stage de découverte instrumental. Chaque matinée, les stagiaires découvriront avec nos professeurs les différents instruments enseignés à AMUSO. L'occasion pour les jeunes de souffler, taper, gratter, chanter et essayer tous les instruments. Les après-midis seront consacrés aux jeux de sociétés grandeur nature. Stage du 26/08 au 30/08 de 9h à 17h repas tiré du sac. 8 rue de l'épithaphe 25000 Besançon. Coût du stage 120€ ANCV acceptés. Infos et réservation : amuso.fr / 07 83 01 22 35 / amuso.balafonetpiccolo@gmail.com

Club Saint Vincent reprise le 3 septembre 2024 14h-18h



belotte, tarot, scrabble, et autres ...



Venez nombreux !!!



RELAIS PETITE ENFANCE DES PETITS VOYAGEURS

Les temps d'animations (0-3 ans)

Les animations du relais sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Retrouvez-nous entre 9h et 11h à la salle du conseil de la mairie d'Avanne. Au programme de l'année : temps d'éveil et jeux libres, médiation animale, éveil corporel, activité artistique, atelier sensoriel...

Modalités : sur inscription pour les parents, entrée libre pour les assistantes maternelles, gratuit pour tous !

Prochaines rencontres (thèmes encore à définir)

- mardi 3 septembre
- mardi 1^{er} octobre -
- mardi 5 novembre -
- mardi 3 décembre -



LES ASSOCIATIONS

LE RPE : un lieu d'information et d'accompagnement

Pour toutes questions relatives aux différents modes d'accueil (collectif ou individuel), concernant l'embauche d'un assistant maternel ou d'un garde à domicile, des renseignements sur le métier d'assistant maternel ou encore un soutien professionnel ou parental, nous sommes là pour vous accompagner et répondre à vos besoins ! Service entièrement gratuit pour le public, n'hésitez pas à nous contacter.

Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs,

2 A rue Saint Vincent, 25720 Avanne-Aveney

03 81 52 09 47 ou relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/relaispetiteenfance.petitsvoyageurs> !

The flyer features a white background with orange and blue accents. At the top, the text 'Informations et échanges' is written in orange, accompanied by an orange footprint icon. Below this, the main title 'Quels modes de garde pour mon enfant ?' is written in a large, blue, cursive font. A dark blue horizontal band contains the event details: 'Lundi 17 octobre 2024', '18h30' (with a clock icon), and 'Avanne-Aveney (mairie - salle du conseil)' (with a location pin icon). To the right of this band is a circular photograph of a smiling woman holding a baby. Below the blue band, the text 'Avec la participation de la CAF du Doubs et du CMS de Saint Vit' is centered. At the bottom, there is a section for 'Renseignements et inscriptions' with a contact icon and the same contact information as above. The footer includes the text 'Gratuit Ouvert à tous' on the left, a row of logos for 'Relais Petite Enfance', 'Familles Rurales', 'CAF du Doubs', and 'Doubs le Département' in the center, and a blue outline icon of a family on the right.

Informations et échanges

Quels modes de garde pour mon enfant ?

Lundi 17 octobre 2024
18h30
Avanne-Aveney
(mairie - salle du conseil)

Avec la participation
de la CAF du Doubs et du CMS de Saint Vit

Renseignements et inscriptions :
Relais Petite Enfance (03 81 52 09 47 ou relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org)

Gratuit
Ouvert à tous

Relais Petite Enfance Familles Rurales CAF du Doubs Doubs le Département

LES ASSOCIATIONS



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous faites du baby-sitting, de la garde d'enfants au domicile des parents ?

Le Relais Petite Enfance est aussi là pour vous accompagner ! En tant que professionnel.le (temps d'animation, formation...) ou en tant que parent-employeur !

POUR LES PROFESSIONNEL.L.E.S

- Mise en relation avec les parents
- Temps d'animations avec les enfants
- Accès à la formation professionnelle

POUR LES FUTURS PARENTS-EMPLOYEURS

- Mise en relation avec des gardes à domicile
- Accompagnement dans le rôle de parents-employeurs

 Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs, Avanne-Aveney
03 81 52 09 47 ou relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

SCAN ME!



Nous contacter :

03 81 52 09 47

relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

D'autres actions à découvrir, retrouvez-nous sur le web :

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Et sur Facebook :

<https://www.facebook.com/relaispetiteenfance.petitsvoyageurs>



LES ASSOCIATIONS

NOS PETITS LOUPS



Le SAMEDI 1 JUIN les associations Nos petits Loups, AMUSO, EXIR ont organisé



Raconte-moi ... LA MUSIQUE

Les enfants ont pu participer à différents ateliers :

- la découverte des instruments de musique avec les professeurs de l'association AMUSO .
 - la fabrication d'instruments, des jeux, des coloriages sur le thème de la musique avec les membres de Nos Petits Loups.
- Petits et grands ont ensuite assisté à un concert donné par les professeurs d'AMUSO.



Le VENDREDI 14 JUIN a eu lieu

La kermesse de l'école

Les enfants ont profité des différents stands de jeux.



De nombreux lots étaient à gagner à la tombola.

La buvette proposait : bière, sirops, crêpes, barbe à papa pour la joie des gourmands.

Le spectacle MOBYDISCH était offert par l'association.

Malgré le temps, la bonne humeur était au rendez-vous !



N'hésitez pas à nous contacter nospetitsl@gmail.com et à suivre l'actualité de l'association sur notre **page Facebook : NOS PETITS LOUPS D'AVANNE**

L'organisation d'un vide chambre d'enfant est en projet pour la rentrée. Soyez prêts !

Merci à tous ceux qui nous aident et permettent la réalisation des différentes manifestations.

L'équipe Nos Petits Loups

LA 17ÈME ÉDITION DU FESTIVAL SERIOUS APPROCHE !



Chères inventrices, chers ingénieurs, chers bricoleurs et constructrices de génies, vous allez en prendre plein les mirettes !

En effet, du 18 au 22 septembre, le Festival Serious va se transformer en Concours Lépine.

Vous ne verrez pas le premier stylo à bille, ni la première tondeuse à gazon, ni encore le premier presse-purée !

Non, non, non ! Ces inventions qui ont de leur temps révolutionné notre quotidien, sont aujourd'hui de vieilles babioles démodées.

Il faut vivre avec son temps, disait Léonard de Vinci, ou peut-être c'était Archimède, non, c'était Galilée ! Bref, je me suis perdu dans mes notes, il faut vraiment que je range mon laboratoire.

Ce qui est sûr, c'est que cette année, au Festival Serious, vous allez croiser de grands cerveaux !

Le high du high de l'intelligentzia des objets qui changent la vie.

Ils ont tous refusé d'aller travailler dans la Silicone Valley malgré une offre alléchante, préférant se distinguer au Festival Serious. Normal, vous me direz, entre confrères.

Petits comme grands, vous allez pouvoir prendre avec vous, l'invention du pépé, la dernière idée de maman, ou même, construire ce petit machin-bidule qui vous trotte dans la tête depuis des lustres !

Et pour diluer tout cela, toujours du cirque, des spectacles, des concerts, de la déco, des animations, et de la bonne humeur.

Venez nombreux découvrir les Inventions de Génies du Serious Road Trip !!!

Toutes les informations sur: <https://chb.theseriousroadtrip.org/>

Association "The Serious Road Trip"

32 Fbg Rivotte

25000 Besançon

tél: 0650382545

<http://chb.theseriousroadtrip.org/>



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie avanne-aveney.com et sont communicables sur simple demande par courriel à mairie@avanne-aveney.com ou à l'accueil de la mairie.

REUNION DU 4 AVRIL 2024

		POUR	CONTRE
2024-15	Budget principal : affectation des résultats 2023	19	
2024-16	Budget annexe : affectation des résultats 2023	19	
2024-17	Vote des taux des taxes locales	19	
2024-18	Vote des subventions aux associations	17	
2024-19	Vote du budget communal 2024	19	
2024-20	Vote du budget annexe Forêt 2024	19	
2024-21	Logements sociaux réservés : passage à la gestion en flux et adhésion à la gestion intercommunale	19	
2024-22	Bilan de la consultation publique et arrêt de la proposition de cartographie des ZAER	19	
2024-23	Accueil salle des jeunes : montant de l'adhésion	16	

REUNION DU 20 JUIN 2024

2024-24	Transfert partiel de la compétence en matière de lecture publique modifications des statuts de Grand Besançon Métropole	18	
2024-25	Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune d'Avanne-Aveney à Grand Besançon Métropole (Voirie Parc des Grands Prés)	17	1
2024-26	Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune d'Avanne-Aveney à Grand Besançon Métropole (mâts éclairage public)	16	1
2024-27	Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de Grand Besançon Métropole (Fonds Climat - logements) à la commune d'Avanne-Aveney	18	
2024-28	Convention de partenariat entre GBM et la commune d'Avanne-Aveney pour l'organisation du Mardi des rives 2024	18	
2024-29	Prestation de délégué à la protection des données réalisée par l'Agence départementale d'appui aux territoires (ADAT) – missions optionnelles	18	
2024-30	Crématorium : destination des déchets métalliques	18	
2024-31	Attribution de subventions à deux associations	18	
2024-32	Tarifs de la restauration scolaire 2024-2025	18	
2024-33	Tarifs des services périscolaires 2024-2025	18	
2024-34	Tarifs du service d'accueil périscolaire du mercredi matin	18	
2024-35	Tarifs des activités extrascolaires	18	

REUNION DU 4 JUILLET 2024

2024-36	Politique de l'habitat : FSL et FAAD pour 2024	18	
2024-37	Attribution des lots pour le marché de travaux Extension du bâtiment de restauration scolaire	18	
2024-38	Attribution du marché de travaux pour l'aménagement du square Bigarreux-Griottes	18	

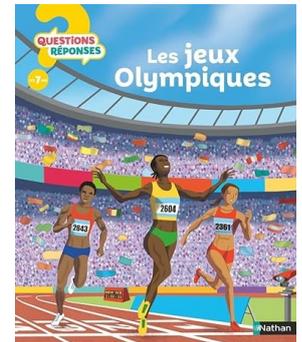
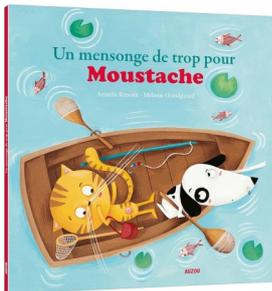
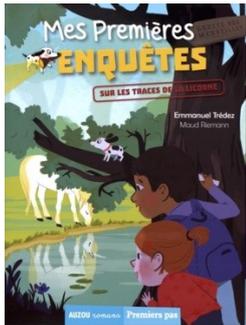
Tout élu susceptible d'avoir un éventuel conflit d'intérêt, personnel ou professionnel, ne prend pas part au vote de la délibération concernée.

NOUVEAUTÉS

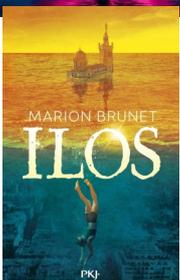
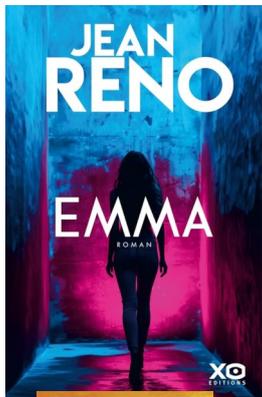
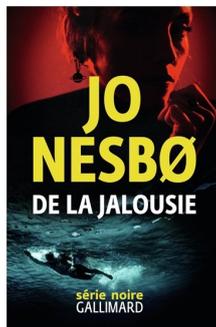
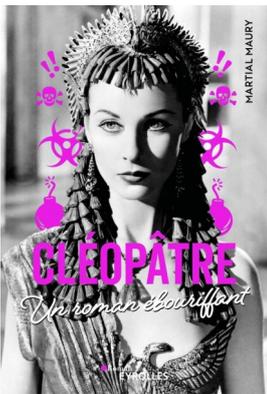
JEUX



NOUVEAUTÉS JEUNESSES



NOUVEAUTÉS ADULTES



Bibliothèque
Fermeture estivale
14 août au 29 août
Bonne lecture et Bonnes vacances
Réouverture le 04 septembre 2024



A) Jeu d'échec OBLONG
(9ème siècle)
Jeu d'origine perse

B) Le Ringo (10ème siècle)
Jeu médiéval allemand



C) GWEZBOELL
(5ème siècle)
"Jeu d'échecs celtique"

D) Jeu Royal d'Ur
(2600 av J-C)
Jeu de Mésopotamie



E) Jeu du moulin
(14ème siècle)
Jeu du Moyen Age

QUIZZ JEUX D'AUTREFOIS

Jeu de Senet (2600 ans av J-C) F)
Jeu de l'Egypte antique

6-J, 7-F, 8-I, 9-H, 10-G

Shakku (10ème siècle) G)
Jeu médiéval

Jeu de Mehen H)
(2600 ans av J.C)
Jeu de l'Egypte antique

Latroncules I)
(3ème siècle av J.C)
Jeu de la Rome Antique

Jeu d'échec Byzantin J)
(10ème siècle)
Inde et Perse



POUR LES PETITS CUISINIERS EN HERBES

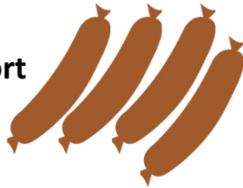
PIEUVRES APÉRITIVES

Pour 4 personnes



INGRÉDIENTS :

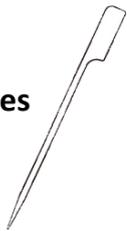
- 4 saucisses de Francfort



- Des grains de poivres



- Des piques à brochettes



USTENSILES :

- Une casserole d'eau bouillante



- 1 couteau



- 1 planche à découper



avec l'aide d'un adulte

Préparation :

- Couper les saucisses en 3 morceaux
- Faire des incisions avec le couteau pour les tentacules
- Les plonger 3 minutes dans l'eau bouillante .
Ainsi les tentacules se relèvent
- Les égoutter et les laisser refroidir
- Creuser avec un pique à brochette 2 petits trous dans les morceaux de saucisse et insérer le grain de poivre pour faire les yeux
- Piquer chaque pieuvre dans un pique



LA RATATOUILLE EN CHAUSSON

- 400 g de pâte feuilletée

INGRÉDIENTS :

• Pour la ratatouille

- 4 tomates
- 1 courgette
- 1 aubergine
- 1 petit poivron
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre de Cayenne selon le goût
- 1 jaune d'œuf



- Éplucher les légumes et les tailler en morceaux gros comme des noix.
- Faire chauffer de l'huile d'olive dans une cocotte. Y jeter l'oignon et l'ail. Laisser blondir 2 min. Ajouter alors tous les légumes. Laisser sur feu assez vif, la cocotte étant ouverte.
- Au bout de 10 min, baisser le feu et faire encore mijoter 15 min à couvert.
- Découvrir la cocotte et laisser la ratatouille éliminer son eau de végétation pendant une trentaine de minutes, parfois davantage, cela dépend de la teneur en eau des ingrédients.
- Saler et poivrer au cayenne. Laisser refroidir.
- Quand la ratatouille est froide, abaisser la pâte feuilletée en 1 couche assez mince. Découper dedans 6 rondelles de 20 cm de diamètre.
- Garnir les rondelles de pâte avec la ratatouille sur une moitié seulement, de façon à pouvoir rabattre l'autre partie et fermer le chausson. A l'aide des dents d'une fourchette, dessiner des striures sur la pâte, après avoir soigneusement soudé les bords.
- Tremper un pinceau de cuisine dans le jaune d'œuf légèrement battu et badigeonner toutes les faces des chaussons. Ils doreront mieux.
- Mettre à four chaud (thermostat 7, 220°C) pendant 25 min.
- Chauds ou froids, ces chaussons de ratatouille constituent l'une des rares manières de manger des légumes cuits dans un délicieux sandwich.

Bonne dégustation

LE PAPET AUX MURES

INGRÉDIENTS :

- 250 g de mûres
- 150 g de sucre
- 50 g de farine
- 4 œufs
- 150 g de crème fraîche
- 1/2l de lait
- 20 g de beurre pour le moule



- Dans une jatte, casser les œufs. Les battre au fouet. Ajouter le sucre et la farine.
- Incorporer ensuite le lait tiédi, puis la crème fraîche.
- Ajouter les mûres équeutées, lavées puis essorées.
- Beurrer un moule à tarte et y verser l'appareil.
- Préchauffer le four à 230° C (thermostat 7 ou 8). Mettre le papet pendant 10 min. Baisser ensuite le thermostat d'une graduation (thermostat 6) et laisser cuire encore 20 min.
- Chaud ou froid, ce « papet », flan à la crème et aux fruits, constitue un goûter délicieux et très nourrissant.

Bonne dégustation

AGENDA



LES DATES À RETENIR

Samedi 24 août 2024	LA NUIT DES ICARES
24 et 25 août 2024	TOUT BESANÇON VOLE
Samedi 31 août 2024	FORUM DES ASSOCIATION
Samedi 31 août 2024	ATELIER FAIRE SOI-MÊME
18 au 22 septembre 2024	FESTIVAL SERIOUS
Jeu­di 19 septembre 2024	CONSEIL MUNICIPAL
Samedi 21 septembre 2024	LIVRE DANS LA BOUCLE BIBLIOTHÈQUE
Dimanche 22 septembre 2024	STÈLE FFI RN83
Lundi 23 septembre 2024	CONFÉRENCE : SÉNIORS ET LE NUMÉRIQUE
Dimanche 29 septembre 2024	VIDE CHAMBRE D'ENFANTS
Mercredi 30 octobre 2024	CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 11 novembre 2024	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
Vendredi 15 novembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
16 et 17 novembre 2024	EXPOSITION D'ARTISANAT D'ART
Vendredi 22 novembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Vendredi 29 novembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Vendredi 06 décembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Jeu­di 12 décembre 2024	CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 13 décembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Samedi 14 décembre 2024	ANIMATION DE NOËL
Vendredi 20 décembre 2024	ATELIERS SENIORS 2.0
Vendredi 10 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Vendredi 17 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Vendredi 24 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0
Vendredi 31 janvier 2025	ATELIERS SENIORS 2.0

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES

Le 3^{ème} dimanche du mois—Terrain stabilisé



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis à partir de 16h—Place Champfrêne



ETAT-CIVIL



MARIAGES

01/06/2024

KURT Volkan / ÖZTURK Neslihan

20/07/2024

MARQUET Jonathan / PRAK Alice



DÉCÈS

18/05/2024

Jean-Yves PÂRIS

11/06/2024

Colette PÂRIS née VUILLEMOT

20/06/2024

Assunta AGNOLINI née DIAMANTE



NAISSANCES

12/05/2024

Arry WITASSE

15/07/2024

Glenn GROSLAMBERT

17/07/2024

Oscar AUBERTIN

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) stipule que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte de naissance, mariage ou décès sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées à des fins de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.

CONTACTS UTILES

GBM (assainissement)

Urgences: 03.81.61.50.50
Eau potable : 03.81.41.55.96

Gaz et eaux (eaux) :

Branchement particulier : 0810 477 477
Accueil clientèle : 0977 409 433
Intervention d'urgence : 0977 429 433

Dépannage électricité : 09.72.67.50.25

Gestion des déchets GBM :
03.81.41.55.35

Déchetterie de Thoraise

03 81 21 15 60

Du mardi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

horaires d'hiver : 8h30 – 12h20
et 13h30 – 16h50

Fermée le 1er jeudi du mois

Infos pratiques

Déchetterie des Tilleroyes

03 81 21 15 60

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50
horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 ou 29
février) : 8h30 – 12h20 et 13h30 -16h50

Dimanche :

été/ hiver : 8h30 – 12h20

Fermée le 3ème jeudi du mois

Mairie d'Avanne-Aveney

9 rue de l'église

25720 Avanne-Aveney

Téléphone : 03.81.41.11.30

Numéro astreinte élus : 06.88.22.88.69 (SMS non traités)

E-mail : mairie@avanne-aveney.com

Site : www.avanne-aveney.com

HORAIRES :

Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

BIBLIOTHEQUE

03 81 41 11 34

Mercredi : 15h30-18h30

Jeudi : 15h30-18h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 81 84 29 07

Du lundi au vendredi : 13h30-16h30

samedi : 10h00-11h45

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h45

et à 11h45 le samedi



Vous souhaitez être informé de l'actualité d'Avanne-Aveney ?
Abonnez-vous à la page Facebook « mairie Avanne-Aveney »
Et téléchargez l'application « Avanne Aveney » sur votre smartphone